

# la tribune

78e ANNÉE  
No 16

SHERBROOKE, MERCREDI 11 MARS 1987

Samedi-dimanche: 75 cents - semaine: 45 cents  
Livraison à domicile: \$2.65 par semaine.



## Marcel Dionne passe aux Rangers

D 1

## Selon un document de Postes Canada Fermeture de 200 bureaux ruraux bientôt

OTTAWA (PC) — Postes Canada entend fermer 200 bureaux de poste ruraux au cours de l'année fiscale 1987-88.

D'ici la fin de son plan quinquennal, en 1991, la société de la Couronne devrait avoir fermé environ 1.000 bureaux de poste ruraux.

C'est du moins ce qu'indique un document de Postes Canada obtenu par le député libéral Alfonso Gagliano et par le néo-démocrate Cyril Keeper.



Le ministre Harvie Andre

«La fermeture de petits bureaux, ou de bureaux qui sont situés tout près d'un autre point de vente de Postes Canada, a été décidée, indique le document de la division de Foothill, en Alberta. Des économies d'environ 5.000 \$ par bureau devraient être réalisées en 1987-88.»

«La fusion ou la fermeture de ces bureaux causent souvent des réactions émotives et politiques importantes, reconnaît le document. Il est donc important d'avoir une stratégie intégrée pour traiter de cette question.»

Le document, qui expose les objectifs de réduction du nombre de bureaux de poste, ne nomme pas les communautés affectées.

### Pas un quota

Le ministre responsable de Postes Canada, M. Harvie Andre, a soutenu hier que l'objectif de 200

bureaux de poste n'était pas un quota, mais une prévision basée sur des statistiques démographiques et sur les expériences des dernières années.

Il a ajouté qu'il ne s'agissait pas nécessairement de fermetures de bureaux, mais de changements divers.

«Il pourrait s'agir simplement d'un changement de maître de poste», a-t-il soutenu, lors de sa comparution devant un comité parlementaire qui se penchait sur les services postaux ruraux.

Il pourrait s'agir aussi d'une privatisation des services, ce qui améliorerait le service postal, a-t-il ajouté. Par privatisation, le gouvernement entend l'installation d'un comptoir postal dans un commerce déjà existant, ce qui signifierait selon M. Andre une augmentation des heures de service.

### Aucune liste

Le ministre a soutenu que Postes Canada n'avait pas dressé une liste des bureaux à fermer. Il n'y aura de changements que lorsqu'un maître de poste quittera son emploi, sera promu ou prendra sa retraite, a-t-il soutenu.

Il a ajouté que Postes Canada n'avait pas non plus de liste des maîtres de poste à la veille de se retirer.

L'opposition a vigoureusement contesté les affirmations du ministre Andre, également responsable de la Consommation et des Corporations.

«Je crois que Postes Canada a un plan détaillé sur ce qu'elle entend faire, a soutenu M. Keeper. Je ne peux imaginer qu'une corporation de cette taille puisse prévoir ses revenus et ses dépenses sans un tel plan.»

Le président national du Syndicat des employés des postes et des communications, M. Denis Gagnon, qui assistait aux audiences du comité, n'a pu qu'abonder dans le même sens.

«Ils savent où ils s'en vont, mais ils refusent de le dire», a-t-il soutenu.

### Consultation

Le ministre de la Consommation et des Corporations a par la suite assuré les députés que tout changement au niveau des bureaux de poste ruraux serait précédé d'une période de consultation d'au moins 90 jours.

Des représentants du mouvement Dignité rurale ont soutenu la semaine dernière que la consultation ne portait pas sur la décision de fermer un bureau de poste, mais sur ce qui pouvait le remplacer.

# Le Vatican dénonce la fécondation artificielle

L'homme ne peut "se constituer donateur de vie et de mort sur commande"

VATICAN (AFP) — Le Vatican a condamné catégoriquement la fécondation in vitro, l'insémination artificielle et toute manipulation ou destruction d'embryons, affirmant que l'homme ne saurait "se constituer donateur de vie et de mort sur commande".

Un document, approuvé par le pape Jean-Paul II et signé par le cardinal allemand Joseph Ratzinger, préfet de la Congrégation pour la Doctrine de la foi, n'admet que des interventions pouvant aider la procréation par l'acte conjugal normalement accompli. Il s'agit notamment, selon les observateurs, des interventions destinées à remédier à l'obstruction des trompes utérines.

### "Moralement illicites"

Le Vatican qualifie de "moralement illicites" la fécondation d'une femme avec le sperme venant d'un homme autre que son mari, et la fécondation par le sperme du mari d'un ovule qui ne provient pas de son épouse. Il condamne également la fécondation artificielle d'une femme non mariée, célibataire ou veuve, quel que soit le donneur.

Le Saint-Siège explique que "le recours aux gamètes (cellules reproductrices) d'une tierce personne, pour disposer du sperme ou de l'ovule, constitue une violation de l'engagement réciproque des époux et un manquement grave à l'unité, propriété essentielle du mariage". Il lèse en outre les droits de l'enfant, le privant "de la relation filiale à ses origines parentales". Ces mêmes raisons sont invoquées pour dire non à la maternité "de substitution" (utérus de location). Quant à la fécondation in vitro entre époux, aucune concession n'est accordée non plus par le Vatican. Le document, intitulé "Instruction sur le respect de la vie humaine naissante et la dignité de la procréation", cite plusieurs raisons justifiant ce refus.

### La masturbation

Les théologiens du Pape rejettent "la masturbation, par laquelle on se procure habituellement le sperme", "la pratique abortive" de la destruction d'embryons (dans la fécondation in vitro, tous les embryons ne sont pas transférés dans le corps de la femme), ainsi que l'absence d'un "véritable acte conjugal", dans lequel union et procréation sont "indissolublement liées" par le Créateur.

Avec la même fermeté, le document de l'ex Saint-Office exige le respect des embryons humains: "S'ils sont encore vivants, viables ou non, ils doivent être respectés comme toutes les personnes humaines". Par conséquent "l'expérimentation non directement thérapeutique sur les embryons est illicite". Par ailleurs, "les cadavres d'embryons ou foetus humains, volontairement avortés ou non, doivent être respectés comme les dépouilles des autres êtres humains".

L'Instruction met en garde contre toute forme de manipulation biologique ou génétique des embryons, tels "les tentatives ou projets de fécondation entre gamètes humains et animaux, et de gestation d'embryons humains dans des utérus d'animaux, l'hypothèse ou le projet de construction d'utérus artificiels pour l'embryon humain".

Le Vatican lance un appel aux autorités civiles pour qu'elles interdisent sur le plan légal non



L'auteur du document de 40 pages approuvé par Jean-Paul II, le cardinal ouest-allemand Joseph Ratzinger, de Munich,

explique la position du Vatican sur la fécondation in vitro et l'insémination artificielle.

(Laserphoto APF)

seulement la fécondation in vitro entre personnes non mariées, mais aussi les banques d'embryons, l'insémination post-mortem et la "maternité de substitution".

Il invite les catholiques et les hommes de bonne volonté à réclamer "l'objection de conscience" contre les lois civiles moralement inacceptables et il fait état de l'exigence, qui commence à se poser "avec acuité, d'une résistance passive

à la légitimation de pratiques contraires à la vie et à la dignité de l'homme".

Les couples stériles sont invités à "ne pas oublier que leur vie conjugale ne perd pas pour autant sa valeur" et à "rendre d'autres services importants à la vie des personnes humaines, tels que l'adoption, les formes diverses d'œuvres éducatives, l'aide à d'autres familles, aux enfants pauvres ou handicapés".

• Vives critiques dans les milieux médicaux c 9

## AUJOURD'HUI

70e jour de l'année

### TEMPÉRATURE:

ENSOLEILLÉ: -20 — - 5° C  
LEVER SOLEIL: 6 h 09  
COUCHER SOLEIL: 17 h 48  
DEMAIN: BEAU

Etrie, Beauce et Drummondville: ensoleillé. Minimum de près de -20. Maximum de près de -5. Jeudi: ensoleillé et moins froid.

### CAHIER "A"

Sherbrooke et régional..... 2 à 9  
Québec ..... 10

### CAHIER "B"

Forum..... 1  
Éditorial..... 2 et 3  
Vivre en '87..... 4 et 5  
De tout et de tous..... 6 et 7  
Québec ..... 8

### CAHIER "C"

Économie..... 1 et 2  
Petites annonces..... 3 à 7  
Décès..... 9  
Informations générales..... 7  
National ..... 10

### CAHIER "D"

Sports ..... 1 à 5  
Arts et divertissements. 6 et 7  
National ..... 8

## Même s'il a été acquitté des accusations de brutalité Le policier Parent condamné à 2 mois de suspension sans solde

MONTREAL (PC) — Le policier Jacques Parent a été condamné à une suspension de deux mois, sans traitement, par le comité de discipline du service de police de la Communauté urbaine de Montréal.

Cette suspension a été imposée même si le policier Parent avait été acquitté par le tribunal des accusations de brutalité portées contre lui à la suite d'événements survenus dans un dépanneur de Saint-Laurent.

Le directeur du service de police, M. Roland Bourget, a toutefois réduit la peine à un mois de suspension, sans traitement, mais il l'a assortie d'une obligation pour l'accusé de suivre un cours en comportement policier et en relations humaines.

Au cours d'une conférence de presse, hier, le directeur Bourget a expliqué que le comité de discipline a décidé de sévir contre le policier fautif en raison de la preuve contenue sur le film vidéo tourné lors des événements, et en vertu de d'autres facteurs qu'il n'a pas di-

vulgués. Le policier Parent avait déjà écopé d'une suspension de 4 mois avant la tenue du procès.

L'agent Parent avait été blanchi par le tribunal d'une accusation d'agression contre un citoyen, M. Brian O'Carroll. L'altercation avait été filmée à l'insu du policier et ces images avaient fait le tour du monde.

Le directeur Roland Bourget a profité de cette même conférence de presse, hier, pour déclarer que son objectif est de mettre fin à l'usage abusif de la force au sein du service de police. Tout en soulignant que la situation s'est nettement améliorée et que le nombre de policiers fautifs demeure très faible, M. Bourget a déclaré "qu'un seul cas de brutalité, c'est déjà trop".

Selon M. Bourget, ce sont les policiers qui comptent de 10 à 20 ans de service qui semblent le plus enclins à faire un usage abusif de la force. Peu de plaintes sont déposées contre les jeunes policiers. La direction du service a commandé une étude sur l'ensemble du phénomène, mais les résultats n'en sont pas encore connus.



Le policier Jacques Parent

## Plaque tombale d'un chat payée à même ... les fonds publics

par Marie TISON  
OTTAWA (PC) — La Chambre des Communes s'est penchée hier sur la sépulture d'un chat nommé Boobnik, mort en juillet 1985 à l'âge de 16 ans et 11 mois.

La plaque commémorative en cuivre qui orne la tombe de Boobnik a été payée par les contribuables canadiens, a soutenu le député néo-démocrate Jim Fulton.

Boobnik était le chat du contre-amiral Robert Yanow, le commandant de la flotte militaire canadienne du Pacifique. Il a été enterré dans la cour arrière de la maison familiale, sur l'île de Vancouver.

Le capitaine Ernie Mierau, de la base des Forces armées canadiennes d'Esquimalt, en Colombie-Britannique, a reconnu que la plaque commémorative d'environ deux kilogrammes avait bien été payée par les contribuables canadiens.

Il a cependant tenu à préciser qu'elle n'avait coûté que 250 \$ de ferraille de cuivre, et que le tra-

vail avait été effectué gracieusement par le personnel d'Esquimalt en guise de cadeau au contre-amiral.

Ces employés, qui ont normalement pour tâche de fabriquer des plaques pour les navires militaires canadiens, ont considéré cette tâche comme un simple exercice, a soutenu le capitaine Mierau.

M. Fulton avait qualifié de scandaleuse la sépulture de Boobnik, en soutenant que la plaque avait dû coûter plusieurs centaines de dollars.

"Nous espérons que le chat repose en paix sous cette plaque payée par les fonds publics", avait-t-il déclaré, soutenant qu'il ne haïssait pas les chats.

Il avait ajouté qu'il révélerait d'autres scandales du genre au cours des prochaines semaines, pour démontrer comment les conservateurs dépensent les fonds publics.

Boobnik, un matou orange, a loyalement suivi son maître dans ses affectations en Europe, aux États-Unis et au Canada.

A l'école Alfred-DesRochers

# Aucun malaise décelé au sein du personnel

par Michel RONDEAU  
**SHERBROOKE** — Le personnel de l'école Alfred-DesRochers se trouvait hier à l'école de St-Elie sans qu'on ne décelé chez lui de malaise digne de mention.

Toujours sous surveillance médicale, le personnel vivait en effet sa deuxième journée de planification dans cette école, désertée depuis qu'un incendie l'a détruite en partie l'automne dernier. Avant cet

incendie, un grand nombre d'élèves et de professeurs avaient des problèmes d'allergies et des malaises que la CSCS n'avait pas réussi à expliquer.

L'école est maintenant rénovée et prête à accueillir ses élèves et son personnel. Une vérification faite il y a peu de temps avait toutefois laissé la Commission scolaire perplexes puisque les six personnes qui étaient rentrées à l'école pour y passer quelques jours à titre expé-

riental avaient éprouvé des malaises.

La CSCS a donc procédé à de nouvelles vérifications et il semble qu'actuellement ce travail est presque terminé. On a ajusté, entre autres, le système de ventilation et le système de chauffage en tenant compte du fait qu'une ventilation accrue commandait aussi un chauffage accru, ce qui pouvait être source de problèmes.

Si aucun autre problème n'est décelé, les parents de St-Elie pourraient être convoqués à une date qui n'est pas encore connue pour faire le point avec l'école et avec la CSCS. C'est alors qu'on décidera du

sort de la rentrée à Alfred-DesRochers.

## Nouveau-Brunswick

Les recherches menées au sujet de l'école du Nouveau-Brunswick où ont été vécus des problèmes similaires à ceux d'Alfred-DesRochers ont permis d'apprendre que les mesures d'entretien préventif appliquées à cette école avaient donné lieu à une amélioration de la situation, mais qu'il avait fallu de deux à trois ans avant que tous les problèmes ne se résorbent, a révélé hier la CSCS.

## Politique sur les quotas d'importation

# Le ministre Côté rassure le Comité de survie du textile

par Gilles FISETTE

**SHERBROOKE** — Le Comité de survie du textile et du vêtement de l'Estrie sort d'une rencontre avec le ministre Michel Côté davantage rassuré quant à la politique fédérale relative à l'importation des textiles et des vêtements.

Il en revient également les bras chargés de promesses. Notamment celle d'être désormais associé étroitement à l'élaboration de toutes politiques concernant cette industrie.

C'est en tout cas le bilan que dresse le comité d'une rencontre tenue au bureau du ministre de l'Expansion industrielle régionale, à Montréal, vendredi dernier, et à laquelle participaient les membres du comité dont le président,

vie a pu apprendre de la bouche du ministre que le Canada a déjà conclu des accords bilatéraux de restriction des importations avec 17 des 22 pays qui expédient vers le Canada des produits de textile ou des vêtements. Les négociations se poursuivent avec les cinq derniers pays concernés.

Et ces accords, a soutenu M. Côté, sont conformes à la nouvelle politique canadienne énoncée en juillet. Ils limitent à 2 pour cent le taux de croissance accordé à chacun.

Ceci, d'expliquer M. Bennett, suppose que l'industrie canadienne verra augmenter sa part du marché intérieur où la croissance a été supérieure à quatre pour cent en '86.

Le ministre a, du même souffle, accepté de fournir aux membres du comité de survie toute la documentation qui viendra confirmer ses déclarations.

Par ailleurs, le ministre a signalé que l'imposition de restrictions ne voulait rien dire tant que le pays ne se dotera pas de contrôles véritables des importations. C'est pourquoi, leur a-t-il dit, son gouvernement a la ferme intention de restreindre à six ou sept le nombre des portes d'entrée des importations afin d'assurer un meilleur contrôle tant sur les composantes de matières importées que les lieux d'origine des produits et le respect intégral des accords bilatéraux.



Roland Bennett

M. Roland Bennett, la relationniste, Mme Fernande Donaldson, le directeur du personnel de l'usine de Tissage Domil de Dominion Textile à Sherbrooke, M. Paul Legault, le commissaire industriel de Sherbrooke, M. Réal Parry, et le directeur général de l'ACDE, M. Michel Bousquet.

De cette rencontre, le comité retient tout d'abord la volonté exprimée par le ministre Côté de créer prochainement une table consultative formée de membres du comité de survie et de représentants gouvernementaux. Cette table aurait le mandat de se pencher sur l'application des politiques fédérales en matière de textile et de vêtements. A ce titre, elle aurait à participer à l'élaboration d'une politique d'étiquetage, au maintien d'un programme d'aide à l'industrie pour la modernisation et à la mise en place d'un nouveau programme d'aide aux travailleurs.

## Accords bilatéraux

Par ailleurs, le comité de sur-

## Projet pilote

Le ministre a profité de l'occasion pour confirmer l'existence d'un projet-pilote sur la remise de droit dans le secteur de la chemise à col tailleur et ce, pour trois ans. Ainsi, par exemple, pour chaque chemise importée en franchise, une autre devra être fabriquée au Canada à partir de tissus canadiens.

Interrogé sur sa position quant au libre-échange avec les Etats-Unis, le ministre se dit incapable tant de se prononcer que de produire une étude sur le sujet. Il déclare toutefois vouloir demander au ministre Côté de publier les études que le gouvernement dispose à ce sujet.

"Tout ce qu'on peut espérer maintenant, c'est que le ministre Côté ne fasse pas partie d'un remaniement ministériel", conclut M. Bousquet.

# L'ACEF réclame la réglementation du prix du pain

par Gilles DALLAIRE

**SHERBROOKE** — L'Association coopérative d'économie familiale de l'Estrie (ACEF) entreprendra bientôt des démarches auprès des députés qui représentent la région à l'Assemblée nationale afin de les inciter à réclamer la réglementation du prix du pain par les pouvoirs publics.

"Nous voulons aussi obtenir l'appui des organismes communautaires car nous sommes conscients que, très souvent, des mesures favorables aux consommateurs ne sont prises que si elles sont réclamées à grands cris par les groupes de pression", a déclaré, hier, un porte-parole de l'Association, Claude Sévigny, lors d'une conférence

sa composition et du coût de la main-d'oeuvre", a-t-il soutenu.

Se référant aux conclusions d'enquêtes menées, l'année dernière, par la Fédération nationale des associations de consommateurs du Québec et l'Association coopérative d'économie familiale de Québec, il a affirmé que les grandes boulangeries et les grandes chaînes d'alimentation sont responsables des hausses, aussi régulières qu'injustifiées, à son avis, du prix du pain.

## 30 pour cent

"En avril dernier, le blé dont un pain blanc de 675 grammes est fait coûtait 0,16 \$, son transport, 0,03 \$, sa mouture, 0,05 \$, les autres ingrédients, 0,07 \$ et la production du pain proprement dite, 0,58 \$. Pourtant, le prix de détail de ce pain, dont le prix de revient était de 0,92 \$ était de 1,20 \$, ce qui signifie que les frais de distribution qui englobaient la marge bénéficiaire du détaillant s'élevaient à 0,28 \$. 30 pour cent, c'est une marge de profit excessive, si on tient compte du roulement rapide de l'inventaire du détaillant", a affirmé Claude Sévigny qui est d'avis qu'une réglementation du prix du pain forcerait minoteries, boulangeries et chaînes d'alimentation à justifier toute augmentation devant la Régie des marchés agricoles et permettrait aux consommateurs de se faire entendre.

## Aucun contrôle

Claire Loubier a fait écho aux propos de Claude Sévigny en rappelant que le prix du blé vendu aux minotiers par les producteurs est contrôlé par la Commission canadienne du blé mais que le gouvernement provincial laisse la bride sur le cou aux minoteries, aux boulangeries et les grandes chaînes d'alimentation.

"Tout ce beau monde se concerté pour décréter, au même moment, des hausses de prix identiques et, ce qui est étrange, c'est que le prix du pain augmente même lorsque le prix du blé diminue", a-t-elle souligné. Elle s'est dite d'avis, elle aussi, que la part des intermédiaires est trop forte et que la Régie des marchés agricoles doit intervenir pour maintenir le prix du pain à un niveau décent, comme elle le fait pour le prix du lait.



Claude Sévigny



Claire Loubier

de presse visant à dénoncer les hausses, exagérées, selon lui, subies par le prix du pain au cours de la dernière décennie.

Il a souligné que le prix d'un pain de 675 grammes est passé de 0,67 \$ à 1,24 \$ entre 1978 à 1985 alors que le prix du blé n'a presque pas été haussé au cours de cette période.

"Le pain coûte trop cher, compte tenu de l'évolution du prix des matières premières qui entrent dans

## Le juge prend un "risque calculé"

**SHERBROOKE** — Le magistrat Laurent Dubé de la Cour des sessions de la paix a fait profiter hier Michel Roy, âgé de 23 ans, de son habitude de donner au moins une chance à quelqu'un.

Il s'est ainsi rendu à la demande du défenseur Conrad Chapdelaine qui désirait que son client soit remis "dehors dedans" pour utiliser son expression.

Le juge Dubé a donc placé Roy à la garde du Partage St-François pendant la durée de ses procédures. Cet individu est inculpé d'un cambriolage à l'appartement no 1 et d'une effraction à l'appartement no 3 d'une conciergerie de la rue

Kingston pendant qu'il se trouvait en probation.

"C'est un risque calculé", a expliqué le juge Dubé.

Le défenseur Paul Crépeau s'était opposé à une remise en liberté en disant que le prévenu a un dossier et que la police avait retrouvé une cassette volée dans sa voiture et des empreintes semblables à celles de ses semelles dans la chambre de l'un des appartements.

Me Chapdelaine a plaidé que la preuve de la poursuite est bien tenue parce qu'elle ne contenait pas de description ni d'identification de suspects.

Le fondateur du Partage, M. Wilfrid Grégoire, avait accepté d'accueillir Roy dans cette institution qui a pour objet d'aider ceux qui veulent s'aider.

## Aux assises pour trafic de cocaïne

**SHERBROOKE** — Gaétan Daigle, âgé de 20 ans, a été réitéré devant un jury pour répondre du trafic d'un quart de gramme de cocaïne à un agent double de la brigade des mœurs de la SQ le 20 février 1985.

Il avait subi son enquête préliminaire hier devant le magistrat

Laurent Dubé de la Cour des sessions de la paix.

Daigle, qui est défendu par Me Conrad Chapdelaine, connaîtra la date de son procès le 4 mai.

L'agent Robert Paradis avait déposé qu'il a obtenu pour 35 \$ de stupéfiants après s'être informé à l'accusé s'il y avait de "la coke" dans une arcade de jeux du centre-ville.

**Bingo 2-500**  
 la tribune *Toute une Equipe!*

**1er MARATHON — CARTE JAUNE**  
**NOUS AVONS AU MOINS UN GAGNANT**  
 AVEC LE NUMERO G-49 PUBLIE LUNDI, LE 9 MARS 1987.  
 CONSERVEZ VOS CARTES.  
 LE 2e MARATHON DEBUTERA BIENTOT.

Les gagnants doivent appeler à **564-5470.**

**FETE DES CARNAVALS**  
 la tribune CKSH 9 TV

**ON S'AMUSE EN ESTRIE:**  
**SALUTATIONS A TOUS LES CARNAVALS INSCRITS DANS NOTRE PROMOTION:**  
**Samedi 14 mars 87: SOIREE GALA DE LA REINE DES REINES 87**  
 Salle O'Grand'R (Ascot Corner)

- HOMMAGE A TOUS LES CARNAVALS PARTICIPANTS
- HOMMAGE A TOUTES LES REINES 87
- HOMMAGE A TOUS LES GENTILSHOMMES
- HOMMAGE A TOUS LES COUPLES DU 3e AGE
- HOMMAGE A TOUS LES PRESIDENTS
- HOMMAGE A TOUS LES BENEVOLES
- HOMMAGE AU BENEVOLE 87
- CO-PRESIDENCE D'HONNEUR DE LA SOIREE:
- PIERRE BARBEAU: Président carnaval de Québec 87
- SUZIE CARON: Reine du carnaval du Québec 87
- MANON LAMBERT: Reine des reines 86 en Estrie
- En spectacle: Le fameux groupe "TILT"
- Billets disponibles auprès de son président de carnaval.
- BONNE CHANCE A TOUS LES PARTICIPANTS

Merci à nos collaborateurs spéciaux:  
 AUBERGE DES GOUVERNEURS  
 DISTILLERIE DUMONT  
 FLEURISTES JEAN-PIERRE ET DULEM  
 SALLE O'GRAND'R ASCOT CORNER

**MOYSON**

**JOYEUX CARNAVAL ET AMUSEZ-VOUS BIEN**

**CHOISISSEZ LE BENEVOLE 87; \$750<sup>00</sup> A GAGNER**

Choisissez le bénévole de l'année dans votre carnaval local et méritez-vous un certificat-cadeau de \$250,00 négociable chez tous les marchands du Carrefour de l'Estrie. Permettez à ce bénévole de recevoir un certificat-cadeau de \$300,00. Le tirage du coupon chanceux se fera le 14 mars 87 lors du Gala de la Reine des reines à la salle O'Grand'R d'Ascot Corner.

**COUPON DE PARTICIPATION**

la tribune

Complétez le coupon publié ci-dessus et déposez-le dans la boîte à cet effet, à chaque carnaval où faites le parcours à l'adresse ci-dessous:  
**CONCOURS "FETE DES CARNAVALS"**  
 La Tribune, Casier Postal 2420  
 Succursale Jacques-Cartier, Sherbrooke, Qc J1J 4K2

Nom \_\_\_\_\_ Téléphone \_\_\_\_\_  
 Adresse \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_  
 Localité \_\_\_\_\_  
 Nom de notre carnaval \_\_\_\_\_  
 Nom du bénévole suggéré \_\_\_\_\_  
 Sa fonction dans notre carnaval \_\_\_\_\_

\* Pour être éligible, le carnaval doit être inscrit officiellement dans la Fête des carnivals 87.  
 \* Règlement disponible à la Tribune.

**la tribune** 1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.  
 Tél.: 564-5450, J1K 2X8

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (division La Tribune)

**YVON DUBÉ**  
 Président et Editeur

**JEAN VIGNEAULT**  
 Rédacteur en chef

**FRANCOIS VAILLANCOURT**  
 Directeur du service de la publicité

**GASTON GAGNÉ**  
 Directeur du service du tirage

Téléphones:  
 Petites annonces: 564-0999  
 Publicité: 564-5450  
 Rédaction: 564-5454  
 Abonnements: 564-5466

Abonnement au Canada, territoire immédiat, sauf endroits desservis par camélets et routes motorisées. 1 an \$110,00, 6 mois \$70,00, 3 mois \$40,00, 1 mois \$15,00. Hors de notre territoire immédiat, Etats-Unis et autres pays: 1 an \$165,00, 6 mois \$100,00, 3 mois \$65,00, 1 mois \$25,00. "La Tribune" est sociaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Press. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisés à reproduire les informations de La Tribune.  
 Courrier de deuxième classe  
 Enregistrement No 1539

**King wellington**  
 REDIGEN COLLABORATION

On a appris de source généralement bien informée que Pierre Gauvreau avait visité Sherbrooke avant d'écrire "Le temps d'une paix". Et c'est après avoir rencontré Réjean "Coco" Ménard qu'il a créé son fameux Isidore Leclerc.

Ginette Olivier est partie de Montréal pour venir se faire tirer aux cartes à Sherbrooke, à l'insu de son mari. Ca fait cher la partie de cartes.

André Morin ne se souvient plus de la dernière fois que son équipe préférée (on les appelle Nordiques) a remporté une victoire. C'est d'ailleurs la dernière fois qu'il a remporté un pari...

Jean Richard n'a pas encore trouvé l'ensemble de clés qu'il a égarés chez lui. Ses amis lui ont conseillé d'attendre la fonte des neiges...

Claude Roy a vu rouge quand il a vu son perroquet vert renversé le beau bibelot bleu qu'il voulait offrir en cadeau à un être cher...

Me Marc Vaillancourt, qui est président de Canards illimités, est en train de rédiger un précis sur les us, le comportement et les habitudes de la sauvagine dans les Cantons de l'Est.

Diane Larochelle a tenu à terminer son travail avant de se faire soigner par une fracture à un doigt avec le résultat qu'on a dû couper sa bague à cause de l'enflure.

**La Quotidienne**  
 915-6096

**SÉCURITÉ HUMANITAIRE**

SERVICE D'APPELS 24 HRS

RESIDENTIEL COMMERCIAL INDUSTRIEL

**SYSTEMES D'ALARME FEU — VOL TELEVISION CIRCUIT FERME (CAMERAS)**  
 SHER: 566-5686

escompte 5% avec annonce

## Aide à la restauration domiciliaire

# Nous avons déjà déploré la situation au gouvernement

— le conseiller Laflamme

**SHERBROOKE (FG)** — "C'est bien évident que la grande priorité des dernières années de restaurer les vieux quartiers n'y est plus. Mais c'est une situation que nous avons déjà déplorée!"

Le conseiller sherbrookois



Jean-Yves Laflamme

Jean-Yves Laflamme a ainsi rappelé hier avoir déjà déploré la situation de l'alarme face aux intentions du gouvernement provincial de restreindre ses budgets pour

l'aide à la restauration domiciliaire.

Il y a près de deux ans, le conseiller, qui représente le secteur de Sherbrooke ayant les plus grands besoins en matière de restauration, s'en était vivement pris au ministre de l'Habitat du Québec d'alors, Jacques Rochefort, pour les faibles ressources dégagées dans ce domaine. Maintenant, avec le nouveau programme mis en place, la situation se confirme, alors que depuis l'automne aucun cas de restauration n'a pu aboutir.

"C'est bien déploré, mais c'est une chose qui a déjà été signalée: le gouvernement a décidé de ramener tout ce qui s'appelle restauration domiciliaire à une dimension strictement sociale. Avec le résultat qu'à toute fin pratique, plus personne n'est admissible au programme... Je ne suis pas d'accord avec cela mais c'est sûr que pour un gouvernement qui a comme objectif de couper partout dans ses programmes pour sauver de l'argent, alors la situation que nous connaissons ne me surprend pas", a noté le conseiller.

Mais ceci étant dit, le représentant du district Centre ne semble guère enclin à vouloir soulever un débat sur la question avec le nouveau gouvernement provincial. "Je ne pense pas qu'on va partir en croisade... Je sais bien que l'idéal, ce serait d'avoir un programme très généreux pour permettre de rattraper le retard accumulé et éviter une trop forte détérioration des logements", a confié le conseiller, tout en émettant en contrepartie que de tels programmes sont "peut-être moins évidents à ce moment-ci, alors que la construction ne bat son plein et que l'économie roule comme jamais".

## Projet de caserne dans l'Est

# Avocat mandaté pour étudier la législation

**SHERBROOKE (FG)** — L'avocat Paul Bureau a confirmé hier avoir été mandaté par un client pour étudier la législation de Sherbrooke, en regard de l'implantation de la caserne d'incendie dans le quartier Est.

"Mon seul mandat a été de vérifier ce qu'il en était. J'ai par la suite fait parvenir une mise en demeure à la Ville pour informer les dirigeants qu'ils n'ont pas le droit de modifier le règlement (pour changer le zonage permettant l'aménagement de la caserne) par simple résolution du conseil, mais qu'ils doivent procéder par l'adoption d'un règlement à cet effet", a expliqué l'avocat sherbrookois dont l'avis a été expédié il y a trois semaines.

Celui-ci a rajouté n'avoir entendu parler de rien depuis, sauf hier, par le biais du journal. "On ne m'a pas répondu. Ma lettre est restée sans réponse. Tout ce que j'ai vu, c'est l'article de journal", a noté l'ancien avocat au contentieux de la Ville de Sherbrooke.

Me Paul Bureau a ainsi relaté qu'au-delà du règlement de zonage spécifique à la Ville de Sherbrooke, le principe général veut que pour apporter des changements à un ré-

glement, toute municipalité doit procéder par l'adoption d'un autre règlement en ce sens et non par simple résolution du conseil.

Mais ce faisant, l'avocat a souligné le doute sur la légalité d'une foule d'autorisations données depuis 1960 par le conseil, sur l'aménagement d'édifices publics, tant des églises, des hôpitaux ou encore des écoles. Sur ce, Paul Bureau ne rajoute rien. "Le seul mandat que j'avais à exercer se situe en rapport avec la caserne d'incendie", a-t-il émis.

Quant à savoir justement qui l'a mandaté dans ce dossier, l'avocat refuse d'en dévoiler le nom. "J'agis pour un client. Mais ce n'est pas Michel Carrier", a-t-il admis, sous l'insistance des questions. Et pour l'instant, le dossier en est là. Paul Bureau dit n'avoir eu qu'un mandat bien spécifique à exercer, celui de vérifier la légalité du geste posé par le conseil au sujet du projet de construction de caserne d'incendie en bordure de la rue Chalifoux.

Du reste, il faudra attendre l'assemblée de consultation du 6 avril pour voir dans quel sens cette histoire évoluera. Mais dès maintenant, on sait que pour contester l'aménagement au règlement, 500 signatures sont requises pour exiger la tenue d'un référendum.

## Pour se débarrasser des chiens dangereux ou nuisibles

# La Ville explorera toutes les avenues

par Pierre SAINT-JACQUES

**SHERBROOKE** — Les services juridiques de la ville de Sherbrooke exploreront toutes les avenues de la Loi des cités et villes afin de voir quel recours, quel pouvoir supplémentaire il pourrait y avoir concernant les chiens considérés comme des dangers ou nuisances publiques afin de forcer les propriétaires à s'en débarrasser.

C'est ce qu'a confirmé à La Tribune, hier, Me Pierre Huard.

On sait que le problème a été soulevé à la dernière séance du conseil au sujet d'un incident survenu dans le secteur de la rue Vaudreuil.

Me Huard n'a pu préciser combien de temps nécessiterait cette exploration de la loi mais le travail sera mené à terme, cela ne fait aucun doute.

Du côté policier, le capitaine Mi-

chel Lemay, responsable de la Gendarmerie au sein de la Police municipale de Sherbrooke, a déclaré qu'une loi avec plus de crocs dans des cas de situations extrêmes ne nuirait certainement pas.

Il a dit que les propos tenus par le conseiller Jacques Jubinville et le citoyen Claude Roussel au sujet de l'incident du chien de la rue Vaudreuil correspondaient à la réalité.

Pas un problème aigu

"Mais il ne faudrait pas croire que la situation est générale et qu'il y a un problème aigu à Sherbrooke au chapitre des chiens dangereux. Dans la grande majorité des cas où il y a eu incident avec morsure ou encore incident démontrant la dangerosité ou la férocité d'un animal, il y a toujours eu une grande collaboration des propriétaires qui se uuuuuuissaient de leur bête sans autre forme de procès. Bien sûr, dans les cas où il y aurait problème majeur, sans solution à l'horizon, une réglementation plus sévère ne nuirait pas."

Simplement pour démontrer combien les bêtes occupent une partie du travail policier, en 1986, à Sherbrooke, il y a eu 357 interven-

tions pour des incidents reliés à des animaux.

Cela va de la présence d'ornival, de chevreuil ou même d'ours dans les limites de la ville, à des bêtes écrasées ou blessées sur la chaussée, à des aboiements incessants et lancinants. Les jappeux fatigants occupent une large place dans les interventions policières.

D'incident impliquant bêtes et morsures, on n'en compte pas un par mois à Sherbrooke, même moins que ça.

Mais on doit comprendre qu'il ne faut pas plus d'une morsure à un citoyen pour ressentir l'urgence d'une situation.

On sait cela à la police, on sait cela également aux services juridiques.

Voilà pourquoi on s'efforcera de trouver une solution à ce problème.

## Un chien tire ses maîtres du sommeil lors d'un incendie

**SHERBROOKE (psj)** — Le minuscule chien de la maison a alerté les cinq occupants qui dormaient à poings fermés lorsque le feu s'est déclaré, en plein milieu de la nuit, au 556 de la rue Short, à Sherbrooke.

Les flammes ont pris naissance dans une annexe complémentaire de la maison, séparée de la cuisine par des portes.

Les aboiements du chien et la présence de la fumée dans la maison ont suffi pour éveiller les occupants. L'avertisseur de fumée en aurait fait autant mais... il était toujours dans sa boîte, prêt à être installé.

M. Noël Nolet, Mme Sarah Dowling et trois enfants ont pu quitter le bungalow sans problème pendant que les pompiers s'occupaient de l'incendie qui menaçait de prendre des proportions importantes.

Les premiers combattants dépêchés sur les lieux n'ont voulu prendre aucune chance devant la scène qui s'offrait à leurs yeux et ont aussitôt déclenché une seconde alerte.

Les flammes sortaient par une fenêtre de l'annexe.

Tout ce va-et-vient est survenu vers les trois heures du matin.

Le capitaine Gérard Manseau et les lieutenants Normand Houle, Guy Beauchesne et Benoit Dubois ont dirigé les opérations.

En moins d'une dizaine de minutes, les pompiers avaient déjà circonscrit l'incendie. Pour ce faire, ils ont utilisé quelque 1 000 gallons d'eau.

Les occupants ont pu réintégrer la bâtisse principale moins d'une heure après l'intervention des pompiers.

Le lt-inspecteur Michel Richer, du Département de prévention, s'est rendu sur les lieux afin de déterminer la cause de l'incendie. L'hypothèse retenue concerne le mauvais état du cordon d'alimentation d'une chaufferette portative.

Le cordon aurait été réparé avec du ruban adhésif. Comme l'instrument à produire de la chaleur consomme une forte quantité d'énergie, il est fort possible que le cordon ait surchauffé donnant ainsi naissance aux flammes.



(Photo La Tribune par Stéphanie Lemire)

M. Noël Nolet tient dans ses bras le minuscule chien qui a en quelque sorte sauvé la vie des cinq occupants de la maison par ses aboiements. Il ne fait aucun doute que le propriétaire va installer de façon définitive son avertisseur de fumée qui était dans la boîte.

Les dommages, malgré la rapidité du combat et de l'issue, se chiffrent à quelque 16 000 \$. Il faut dire que dans l'annexe, étaient abritées une laveuse, une sècheuse, un congélateur, un mini-bar et même une motocyclette que l'on avait placée dans l'annexe dans le but de la préparer pour la prochaine saison.

## Bilan de la construction en 1986

# Records fracassés l'un après l'autre

**SHERBROOKE (FG)** — En 10 ans, le stock de logements disponibles à Sherbrooke s'est accru de plus de 7 000 unités, dont 1 766 pour la seule année 1986, qui bat tous les records à ce chapitre.

Cette donnée apparaît dans le rapport officiel des activités de la construction pour l'année dernière, qui vient d'être déposé à l'Hôtel de ville.

On savait déjà que 1986 allait fracasser tous les records, en raison de la vigueur extrêmement soutenue qui a marqué le domaine de la construction à Sherbrooke. De fait, le sommet est inégalé à deux niveaux: en valeur, les investissements de la construction s'établissent à un peu plus de 100 millions \$ et, en nombre, 1 655 permis ont été émis, contre à peu près 1 400 lors de la dernière meilleure année enregistrée à ce sujet, soit 1980.

L'année 1986 a donc vu l'ajout de 1 766 logements neufs, soit 1 587 dans le marché locatif et 179 dans la fonction unifamiliale. En 1985, le bilan s'établissait à 724 logements. Indéniablement, la construction ré-

sidentielle est celle qui a généré le plus d'investissements l'année dernière sur le territoire sherbrookois, avec près de 65 millions \$, soit sensiblement le même montant que l'ensemble des activités de construction, en 1985.

Comme le laissait déjà entrevoir le rapport préliminaire présenté au tout début de 1987, l'année dernière a aussi permis de réaliser des bons points en matière de construction commerciale et industrielle, avec des retombées directes de 13,5 et de 5,4 millions \$ respectivement. Pour le secteur commercial, c'est la meilleure année jamais enregistrée alors que de côté industriel, il faut remonter à 1980 pour retrouver une année similaire.

Enfin, l'activité fut dense également du côté des permis émis pour la restauration et les réparations d'édifices, avec 667 permis, pour 10,1 millions \$.

Les membres du conseil en ont profité, à leur dernière séance, pour féliciter l'équipe des permis de construction dans les efforts qui ont été accomplis pour remplir les nombreuses commandes qui leur ont été confiées.

### Dans les coulisses... de l'hôtel de ville

#### • Bassin de rétention: accord avec Fleurimont

**SHERBROOKE** — Une entente est intervenue entre Sherbrooke et sa voisine, Fleurimont, pour l'aménagement, sur le territoire de cette dernière municipalité, d'un bassin de rétention des eaux pluviales. Il s'agit d'un ensemble de lots situés à l'angle des rues King et Brochu. Sherbrooke

fera l'acquisition d'une superficie de 20 000 pieds carrés, pour assurer le drainage d'environ 60 acres. Pour Fleurimont, la superficie qui couvrira le bassin de rétention sera d'environ 40 acres. Les frais d'aménagement seront partagés entre les deux municipalités.

#### • Fonctions de cadres réorganisées

Elaborée en mai de l'année dernière, la réorganisation des fonctions de cadres au sein des services auxiliaires des Travaux publics a été confirmée par le dépôt du rapport en ce sens. Cette réforme, qui est déjà opération-

nelle, a entraîné fort peu de bouleversements. Elle prévoit l'adaptation à de nouvelles fonctions et se traduit par une révision, à la hausse, du traitement des cadres impliqués.

#### • 2 policiers suspendus pour un jour

Le conseil a entériné une décision prise par le Comité administratif à sa réunion à huis clos du 2 mars dernier, relativement à la suspension sans solde d'une journée de deux policiers municipaux. Ces deux policiers auraient man-

qué à leurs responsabilités, selon la raison invoquée. Mais, comme il s'agit de questions relevant du personnel, il n'a pas été possible de connaître les détails précis de cet événement.

#### • Clause pour éviter la spéculation

Même si elle implique bien de la paperasse, la clause de premier refus devrait être maintenue dans les contrats de vente de lots. C'est le souhait exprimé par les élus, faisant remarquer qu'il s'agit là

d'un droit de regard pour éviter que l'acheteur d'un terrain ne s'adonne à la spéculation si, pour une raison ou une autre, il ne peut lui-même le construire et décide alors de le revendre.

#### • Demande d'aide financière refusée

Après avoir répondu favorablement à deux demandes d'aide financière, par le versement de 500 \$ chacun à Secours-Amitié de Sherbrooke et à la Chaudronnée de l'Estrie inc., le conseil a dit non à la troisième sollicitation, celle des fondations Henry Crochetière et Michel Côté. Le maire

Jean Paul Pelletier a dit trouver bien louable l'aide dispensée par le biais de ces deux fondations, mais fait valoir que la municipalité subventionne déjà les organismes du milieu que celles-ci appuient. Jacques Jubinville a alors proposé de refuser la demande d'aide financière.

#### • Couture dépose deux requêtes

En plus de transmettre une demande de la garderie Au croissant de lune, pour un emprunt de 25 000 \$ à la Ville, le conseiller Guy Couture a déposé une requête de citoyens de son secteur réclamant

l'élimination de la circulation lourde sur les rues Union et Larocque, où l'on retrouve deux écoles. Le tout fera l'objet d'une analyse par les services concernés.

#### • Égalité des chances: entente ratifiée

Le protocole d'entente avec le ministère des Affaires municipales, au sujet du programme d'accès à l'égalité des chances pour les femmes en emploi, a été officiellement ratifié. Ce projet, dont le principe a été retenu antérieurement, porte sur l'élaboration d'un plan d'intervention en vue d'atteindre l'égalité pour les femmes. Le ministère finance le salaire de la personne qui sera em-

bauchée comme stagiaire durant six mois pour travailler sur le dossier, jusqu'à concurrence de 28 000 \$. Du côté du ministère, le protocole porte la signature du sous-ministre en titre et ex-maire de Sherbrooke, Jacques O'Bready. Celui-ci n'était toutefois pas présent lors de la séance du conseil; le document ayant été préalablement signé à son bureau de Québec.

#### • Avis de CHARMES au ministre McMillan

Le directeur général du Comité d'hygiène et d'aménagement des rivières Magog et St-François (CHARMES), Robert Dubé, a formulé hier, mardi, l'avis de cet organisme au ministre fédéral de l'Environnement, Tom McMillan, relativement à l'avant-projet de loi fédérale sur la protection de

l'environnement. Cet avis porte sur de nombreux aspects, dont la biotechnologie, les produits chimiques, etc. CHARMES en a profité pour rappeler les six déversements accidentels survenus de 1980 à 1984, ayant vu s'écouler 17 500 gallons d'huile dans la rivière.

**D'ÉPICERIE A GAGNER**

**Voyez La Tribune du 12 mars.**

## Solution recherchée contre les accidents avec gilet de sécurité

par Pierre SAINT-JACQUES  
**SHERBROOKE** — Trouvera-t-on la solution pour prévenir les accidents et les décès chez les patients contraints d'utiliser les gilets de contention pour leur propre sécurité et pour celle des autres bénéficiaires de centre hospitalier?

**Déjà en 1981**  
 La lettre voulait donc sensibiliser les usagers aux recommandations faites par des jurys de coroners et de mettre à profit l'expérience, tant des usagers que des fabricants, pour établir des normes régissant les gilets de contention et de sécurité.  
 Parmi les recommandations, on notait l'apposition d'étiquettes de mise en garde directement sur le gilet, l'amélioration des manuels de formation et de mode d'emploi, le perfectionnement de la conception du produit, la surveillance plus étroite du malade, l'utilisation sur ordonnance seulement, le choix de la taille appropriée...

Or M. Mercier avait étudié la question et avait soumis un document à l'attention de la Direction générale de la protection de la santé dans lequel on retrouvait plusieurs suggestions et recommandations de même que des dessins à l'appui.  
 En mai 1981, M. Mercier a accusé réception d'une lettre de la Direction générale de la protection de la santé le remerciant de ses suggestions et recommandations.

Mais dans les mois et les années qui ont suivi, on n'a vu aucun changement majeur dans la fabrication des gilets de contention.  
 Quoi qu'il en soit, dans le cours de prévention produite au CHUS, M. Mercier a toujours tenu un volet sur l'utilisation des gilets de contention.

Pour en revenir au décès de M. Proulx, il a été clairement établi que le patient avait été visité plus souvent que la norme requise, à savoir plus d'une fois à l'heure, car il y avait d'autres patients dans la chambre.  
**Une table ronde**  
 Le coroner David

n'a eu besoin que d'une demi-journée pour faire le tour de la question, à Sherbrooke.  
 Quand elle aura complété l'ensemble des enquêtes, il est de son intention de tenir une sorte de table ronde, possiblement au mois de juin, avec des spécialistes pour vider la question de la sécurité au sujet de l'utilisation des gilets de contention.  
 On rappelle que le mandat du coroner, désormais, est de faire la lumière sur les circonstances entourant un décès et d'émettre, s'il y a lieu, des recommandations pour éviter que cela se reproduise. Il n'est plus question de rendre des verdicts de responsabilité ou non.  
 Le détective Alain Lévesque, des Enquêtes criminelles de la Police municipale de Sherbrooke, avait été chargé par les autorités pour mener à bien les recherches au sujet de ce décès.

Pour la Société d'histoire des Cantons de l'Est

## Un 60e anniversaire marqué par une réception civique

par Lise OUELLETTE  
**SHERBROOKE** — La présidente de la Société d'histoire des Cantons de l'Est, Mme Andrée Désilets, s'est plu hier à évoquer la possibilité que le "4 à 7" et la réception civique ayant marqué le 60e anniversaire de fondation de l'organisme aient coïncidé, heure pour heure, avec le moment où la Ville de Sherbrooke a remis, en 1927, son incorporation à la Société.

"La Ville répète aujourd'hui son soutien et c'est un encouragement à poursuivre dans la voie tracée par les fondateurs", de dire Mme Désilets.

Dans les locaux même de la Société, au Domaine Howard, en présence de nombreux articles témoins du passé, près de 200 représentants d'organismes publics, culturels et enseignants de la région ainsi que des dirigeants de la Société, anciens et présents, ont circulé pour célébrer ce que Mme Désilets a qualifié de "vitalité de nos 60 ans".

Remerciant ces organismes pour leur appui, la présidente a rappelé le bénévolat soutenu des membres. "Il n'y a pas de portrait type car ils sont de toutes les professions, de tous les âges, de tous les endroits.

Ils ont toutefois en commun l'amour de l'histoire, un sentiment d'appartenance et un engagement profond dans le milieu".

Entouré des conseillers François Dunn et Laurent Custeau, le maire Jean Paul Pelletier a lui aussi rendu hommage aux fondateurs et aux personnes bénévoles grâce à qui, a-t-il souligné, "nous sommes davantage en mesure d'apprécier notre histoire".

"Je les remercie de ce lieu où nous pouvons nous enrichir d'informations qui autrement seraient passées comme de l'eau sous les ponts. En comprenant mieux leur ville, les gens feront peut-être de meilleurs citoyens", devait-il conclure.

aux fondateurs et aux personnes bénévoles, lors d'une réception civique marquant le 60e anniversaire de l'organisme.

Photo La Tribune par Claude Poulin



C'est dans les locaux mêmes de la Société d'histoire, parmi de nombreux articles témoins du passé, que la présidente Andrée Désilets et le maire Jean Paul Pelletier ont rendu hommage

# Cumberland 31 MAGASINS

## Tout est Tellement Tentant!

**SUNLIGHT**  
 DETERGENT POUR LAVE VAISSELLE  
 1.4 KILO  
 REG. \$4.19  
 SPECIAL \$2.99  
**AVEC CE COUPON 264**  
 VALIDE CHEZ CUMBERLAND JUSQU'AU 17 MARS 1987. UN COUPON PAR ACHAT.

**SUNLIGHT**  
 DETERGENT POUR LAVE VAISSELLE  
 1.4 KILO  
 REG. \$4.19  
 SPECIAL \$2.99  
**AVEC CE COUPON 264**  
 VALIDE CHEZ CUMBERLAND JUSQU'AU 17 MARS 1987. UN COUPON PAR ACHAT.

**CEPACOL**  
 RINCE-BOUCHE  
**FORMAT BONI**  
 750 ml + 250 ml  
 REG. \$4.69  
**367**

**44% DE RABAIS**  
**HI-DRI**  
 2 ROUL.  
 REG. \$1.59  
**88¢**

**LUVS**  
 COUCHES FORMATS ASSORTIS  
 REG. \$11.69  
 SPECIAL \$10.27  
**AVEC CE COUPON 927**  
 VALIDE CHEZ CUMBERLAND JUSQU'AU 17 MARS 1987. UN COUPON PAR ACHAT.

**61% DE RABAIS**  
**STIXI-MIX**  
 200 g  
 REG. \$1.99  
**77¢**

**CUMBERLAND CHIPS**  
 200 g  
**99¢**

**OIL OF OLAY**  
 LOTION DE BEAUTÉ 100 ml OU CREME 90 ml VOTRE CHOIX  
**4.99**

**JOHNSONS**  
 SAVONS POUR BEBE  
 3 PAINS  
 REG. \$1.79  
**99¢**

**LALCO**  
 'TISANES'  
 20 SACHETS SAVEURS ASSORTIES  
**2.33**

**DiCal-D**  
 VITAMINE D  
 PQT. DE 60 200 I.U.  
 REG. \$9.99  
**7.99**

**60% DE RABAIS**  
**PRESTIGE**  
 CRAYON 'KHOL'  
 REG. \$2.50  
**99¢**

**STAYFREE**  
 MAXI-SERVIETTES OU MAXI-MINGES POT DE 30  
 SPECIAL \$4.24  
 AVEC CE COUPON **349**  
 VALIDE CHEZ CUMBERLAND JUSQU'AU 17 MARS 1987. UN COUPON PAR ACHAT.

**SURBEX-500**  
 VITAMINE B COMPLEXE AVEC C  
 REG. AVEC FER OU AVEC ZINC 100 COMP.  
**5.98**

**GRATUIT**  
**L'OREAL**  
 MASCARA 'FORMULE RICHE' AVEC L'ACHAT DU SHAMPOING COLORANT EXCELLENCE DE L'OREAL  
**4.99**

**GRATUIT**  
**BIOETHERM**  
 ACTI-MASSEUR AVEC L'ACHAT DE BIOETHERM SURACTIVEE 10 JOURS

**ALBERTO**  
 FIXATIF COIFFANT FORMAT BONI 300 + 50 ml  
**2.49**

**KIDZ**  
 VITAMINES CROQUABLES POUR ENFANTS 100 COMP.  
**2.98**

**NOUVEAU**  
**NUTRI-SUN**  
 MILK 120 ml  
 REG. \$14.99  
**9.99**

### Faits divers

#### Le prévenu sort les ustensiles

Le prévenu Michel Gagné, confiné présentement au Centre de détention de la rue Winter, a décidé hier de renoncer au jeûne et de sortir les ustensiles.

Cette décision repose d'abord sur une demande que sa petite amie lui a faite en lui suggérant de cesser ces folies-là et sur le fait qu'il croit que les autorités de la prison commune de Sherbrooke ne céderont pas.

"J'ai bien l'impression qu'ils ne lâcheront pas. Alors moi je recommence à manger et j'espère que ma conduite les amènera à accepter que ma blonde vienne me visiter."

On rappelle brièvement que Gagné avait cessé de manger vendredi soir dernier quand il a appris que les autorités de la prison avaient refusé que sa blonde vienne lui rendre visite.

Or, Gagné avait depuis son arrivée à la prison Winter donné pas moins de quatre noms de fille susceptibles de lui rendre visite.

Pour des raisons de sécurité, les autorités avaient refusé de se prêter à ce jeu.

Le prévenu croyait arriver à ses fins par le jeûne, méthode populaire de nos jours pour protester que ce soit au Parlement ou dans une rue.

Les autorités n'ont pas voulu céder à ce chantage car du jour au lendemain, la citadelle du silence de la rue Winter aurait ressemblé à un monastère du Moyen-Age bien que le carême soit propice à ce genre de pratique.

#### Accident avec blessé

Un homme de 70 ans a subi des blessures dans un accident de la circulation, survenu vers 15h15 hier, sur la rue King est à la hauteur de la rue Parc.

M. Georges Léveillé, de Stoke, a été transporté au Centre hospitalier St-Vincent-de-Paul pour examen et traitement. Il était question de blessures mineures dans son cas.

Selon les explications recueillies, la voiture dans laquelle M. Léveillé prenait place a heurté deux voitures stationnaires.

#### Onze fraudes enregistrées

La Police municipale de Sherbrooke a enregistré hier pas moins de 11 fraudes dont quatre, il est honnête de le préciser, ont trait à de vieux dossiers poussiéreux mis à jour par une institution financière.

Par contre, il y a au moins sept fraudes récentes commises à l'endroit d'autant de commerçants de la ville pour des sommes allant de quelques dizaines de dollars à quelques centaines de dollars.

Vérifications doivent être le mot d'ordre des commerçants, comme le répète souvent la police.

Toujours un vrai 10% d'escompte le dimanche

<b>LES PROMENADES KING SHERBROOKE</b> Gabriel A. Zako prop.	<b>GALERIES QUATRE-SAISONS SHERBROOKE</b> Louis Abdalla prop.	<b>COATICOOK 28, RUE CHILD</b> Louis Abdalla, prop.	<b>CLUB DE L'AGE D'OR CUMBERLAND</b> 5% DE RABAIS LUNDI AU SAMEDI Aux personnes de 65 ans et plus Informez-vous à votre pharmacien
--	--	--	---

Prix en vigueur du 11 au 17 mars 1987 ou jusqu'à épuisement des stocks. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités par client. Les photographies figurent à titre d'illustration seulement. Prix en vigueur au comptoir seulement.

Depuis six ans, à l'angle des boulevards Simoneau et du Conseil

# 41e accident au même endroit à Asbestos



Dans une voiture, un policier surveille attentivement l'intersection des boulevards Simoneau et du Conseil à Asbestos.

par Henri RICHARD

ASBESTOS — L'accident avec blessé grave survenu en fin d'après-midi, lundi, à l'intersection des boulevards Simoneau et du Conseil, était le 41e à survenir à cet endroit au cours des six dernières années à Asbestos. Devant ce fleau d'accidents majeurs sur cette voie rapide, le directeur de la Sûreté municipale d'Asbestos, M. Nelson Raymond, déposera d'ici quelques semaines des recommandations aux autorités municipales qui, elles, devront les acheminer par la suite au ministère des Transports chargé de l'administration de cette route publique.

Cette situation devient encore plus alarmante si l'on tient compte des nombreux accrochages qui surviennent aux autres intersections du boulevard du Conseil, et du projet d'une résidence pour personnes âgées érigée sur le versant est de la voie de contour.

Après les autos qui filent à toute allure sur cette route, où la vitesse maximale est de 90 kilomètres/heure, les automobilistes, qui désirent entreprendre un virage sur cette artère devraient composer en plus avec un nombre important de piétons âgés.

"Je songe présentement à une lumière de circulation à l'intersection des boulevards Simoneau et du Conseil, mais si le projet de l'Auberge du soleil couchant se réalise, il est bien sûr qu'on ne

pourra pas installer deux feux de circulation sur une voie rapide" de commenter M. Raymond.

Dans ses recommandations, le directeur de police entend suggérer à la ville d'Asbestos, de porter une attention toute particulière sur les amoncellements de neige qui s'accumulent aux coins des intersections.

Pour le moment, les policiers d'Asbestos surveilleront attentivement, tout comme devant l'école Sacré-Coeur, la circulation dans le secteur du boulevard du Conseil.

## État grave

Un bambin de deux ans repose dans un état jugé grave au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke où il a été transporté à la suite de l'accident de la circulation survenu lundi.

Stéphane Morin, qui aurait subi un traumatisme crânien prenait place dans une automobile, conduite par son père, Denis Morin, qui est entrée en collision avec une autre voiture un peu après 17 h, à la croisée du boulevard Simoneau et de la route 249.



**WINDSOR**  
DODGE  
CHRYSLER  
LTEE

A 8 minutes  
de Sherbrooke  
via Rte 55



**PRIX**  
IMBATTABLES

Financement  
à partir de

**3,9%**

sur certains modèles  
temps limité.

+ **RABAIS**  
**SPECIAUX**



(819)  
**845-5461**

## Carmen Juneau reste au chevet de son mari

SHERBROOKE (MM) — L'état de santé d'Armand Juneau, époux de la députée de Johnson, Carmen Juneau, demeure précaire quelques jours après un infarctus du myocarde, suivi d'une péri-cardite (inflammation de la membrane qui enveloppe le cœur).

M. Juneau a été terrassé dimanche, à Bromont, mais ce n'est que lundi après-midi qu'il a pu être

transféré de l'hôpital Brome-Missisquoi-Perkins de Cowansville — où il a d'abord été transporté — au

Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke, où il repose toujours à l'unité des soins intensifs.

Son épouse, la représentante péquistique de Johnson à l'Assemblée nationale, ne l'a évidemment pas quitté depuis dimanche.

Selon l'adjointe de la députée,

Denise Savard, l'état de santé d'Armand Juneau, âgé de 53 ans, est très préoccupant.

"M. Juneau a subi une seule attaque et son état, même s'il est stationnaire, est grave. Il est aux soins intensifs du CHUS et Mme Juneau est à son chevet. Il n'est pas question que Mme Juneau se rende à Québec cette semaine. L'état de santé de son mari est trop grave", de commenter Denise Savard.

Armand Juneau accompagnait son épouse lors du congrès de l'Association péquistique de Brome-Missisquoi, dimanche dernier.

Le malaise a frappé M. Juneau au moment où il prenait le repas, à l'Auberge Bromont.

## Long arbitrage pour les deux enseignants congédiés du Collège Sacré-Coeur

SHERBROOKE (GF) — Ce n'est finalement qu'à la mi-avril que pourrait être complété l'arbitrage dans l'affaire "Forest-Lefebvre", du nom des deux enseignants congédiés au printemps '86 par la direction du Collège Sacré-Coeur de Sherbrooke.

Entamé au début de novembre, l'arbitrage placé sous la responsabilité de M. Richard Marchette, aurait dû normalement se terminer avec l'année '86.

Toutefois, l'incompatibilité des horaires des parties en cause a obligé le report de la séance qui de-

vrait permettre de clore le dossier.

Selon Me Danielle Gauthier qui représente Mme Maryse Forest, une séance est prévue pour la mi-avril et, à moins d'imprévu, devrait permettre la tenue des plaidoieries.

Par la suite, le sort de cette cause sera entièrement entre les mains de l'arbitre. Une décision devrait alors être rendue dans les semaines qui suivront.

Les deux plaignants, Mme Forest ainsi que M. Jacques Lefebvre, contestent leur renvoi et allèguent qu'il est sans cause juste et suffisante.

Ce renvoi est survenu à la suite de la contestation par ces enseignants de la décision de la direction du collège d'accroître leur charge

ainsi que le nombre des représentations théâtrales annuelles.

## Table de l'ENAP: un mois de réflexion supplémentaire

SHERBROOKE — Les partenaires de la Commission scolaire catholique de Sherbrooke qui participent aux travaux de la "table de l'ENAP" ont convenu de recevoir un texte de synthèse du directeur général le 6 avril.

En effet, lors de leur dernière rencontre, les participants de cette table, créée pour favoriser les échanges entre partenaires de manière à solutionner les problèmes qu'a vécus la CSCS l'an dernier, ont décidé de se donner le mois de mars pour une réflexion supplémentaire et une consultation interne faite par le directeur général, M. Bernard Desruisseaux.

Le directeur général pourra ainsi rencontrer séparément les groupes

concernés et prendre note de leur point de vue pour en dégager le sens et la portée, de manière à pouvoir ensuite en tenir compte dans ses propositions à la table de l'ENAP.

Cet exercice, espèrent les partenaires de la CSCS, permettra de tirer une synthèse commune des travaux qui se sont déroulés au cours d'une quinzaine de rencontres cette année.

Selon l'échéancier qu'avaient envisagé les participants de la "table de l'ENAP", le directeur général aurait déposé son rapport de synthèse cette semaine. La décision relative à une consultation interne repousse donc d'environ un mois le dépôt de ce rapport.

# S

## PÉCIAL

*ski de printemps*

**ENSEMBLE DE SKI**  
2 pièces  
Rég. 129<sup>99</sup>  
Spécial **39<sup>98</sup>**

**PANTALON SEUL**  
Couleur grise  
Rég. 39<sup>99</sup>  
Spécial **9<sup>99</sup>**

**VESTE COURTE**  
en duvet  
choix de couleurs.  
Rég. 89<sup>99</sup>  
Spécial **29<sup>99</sup>**

Carte verte: 11882

Polo

Ralph Lauren *clément*

"L'extravagant magasin pour enfants"

3025, rue King ouest, Sherbrooke

## OFFRE DE LANCEMENT

### RABAIS DE 75\$ SUR TOUS LES COMPLETS POUR LE PRINTEMPS

En plus d'être une valeur exceptionnelle, nos nouveaux complets pour le printemps, fabriqués au Canada, sont offerts dans:

- des styles croisés et à simple boutonage.
- des tissus de pure laine et des mélanges de polyester/laine et soie ou polyester/laine et lin;
- un merveilleux choix de rayures, carreaux et teintes unies;
- des teintes pour le printemps, comme le bleu et le gris ainsi que des combinaisons de noir et blanc.

174,99\$<sup>ET PLUS</sup>

POUR UN TEMPS LIMITÉ SEULEMENT

TIP TOP

Notre tradition est synonyme de qualité et de bons prix.

A la Corporation de développement économique

# 100 autres emplois espérés dans le secteur manufacturier du Val St-François en 1987



(Photo La Tribune par Claude Poulin)  
Claude Belley, président de la Corporation de développement économique du Val St-François.

par Michel MORIN  
WINDSOR — Parvenue à l'objectif qu'elle s'était fixée de créer 117 emplois en '86, la Corporation de développement économique du Val St-François espère en ajouter 100 autres dans le secteur manufacturier en '87, tout en diminuant son niveau de dépendance envers les grandes entreprises de cette région.

Tel est le message diffusé, hier, par le président et le commissaire industriel de cet organisme, MM. Claude Belley et Mario Beaudoin.

Après avoir connu une année record en 1985, le secteur économique de la MRC du Val St-François a affiché une performance digne de mention en '86.

Et du côté de la Corporation de développement économique, elle a atteint le programme d'action qu'elle s'était fixée, lequel était articulé autour de trois grands thèmes, à savoir se rapprocher des entreprises manu-

facturières dynamiques, diversifier la structure économique et augmenter le nombre d'emplois manufacturiers, malgré la baisse des effectifs prévus dans les grandes entreprises.

### Défi

"Ces trois objectifs ont été atteints et nous en sommes très fiers. Lors des prochains mois, nous allons tenter de maintenir cette tendance à la hausse et il sera important de diminuer notre dépendance envers les grandes entreprises comme Bombardier, Domtar et Kruger.

C'est surtout le défi que nous avons à rele-

ver", d'expliquer Claude Belley.

Par ailleurs, la Corporation de développement économique du Val St-François gardera l'oeil ouvert sur le projet conjoint Bombardier-Daihatsu de fabrication d'automobiles.

"Si ce projet se réalise, on pourra ajouter 1.000 nouveaux emplois dans la région. Mais nous ne savons pas au juste où est rendu ce dossier", de dire le commissaire industriel, Mario Beaudoin.

### Diversification

Comparant les entreprises du Val St-François à une équipe de baseball essentiellement formée de coéquipiers de circuits, le commissaire industriel a longuement parlé de l'importance de diversifier la structure économique de cette municipalité régionale de comté, composée no-

tamment des villes de Bromptonville, Richmond, Valcourt et Windsor.

"On peut se comparer à une équipe de baseball qui compte plusieurs frappeurs de circuits comme Bombardier, Domtar et Kruger. D'ailleurs, Domtar a frappé un grand chelem avec son projet. Mais une équipe ne doit pas être uniquement composée de frappeurs de circuits, mais aussi de coéquipiers de coups sûrs. Parce que s'il arrive que les gros coéquipiers ne produisent pas autant, il faut que les petits frappeurs prennent la relève. Et c'est pourquoi il faut diversifier notre économie en créant des emplois dans les petites et moyennes entreprises", de commenter Mario Beaudoin.

2 p. cent de mieux

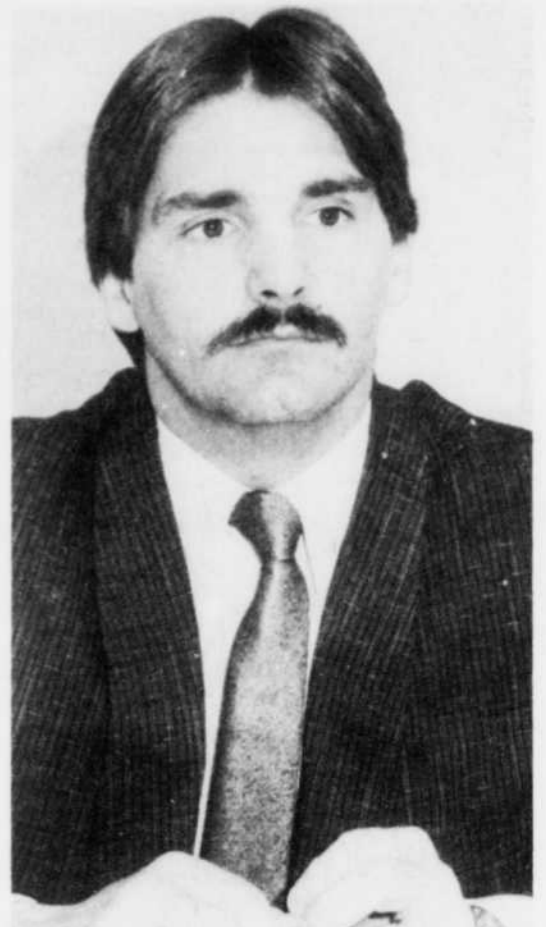
Au cours de la der-

nière année, la région du Val St-François a connu une croissance de deux pour cent de son niveau d'emplois dans le secteur manufacturier.

C'est la zone de Windsor qui a enregistré la meilleure performance avec un gain de 173 emplois, comparativement à 55 pour la zone de Valcourt et 6 pour la zone de Brompton.

La zone de Richmond est la seule ombre au tableau puisqu'elle a subi une perte de 117 emplois.

"Ces pertes d'emplois ont été ressenties dans le secteur de la chaussure et c'est la conséquence directe de l'abolition des quotas d'importation. Nous espérons créer des emplois dans cette zone au cours des prochains mois", de faire savoir le commissaire industriel.



(Photo La Tribune par Claude Poulin)  
Mario Beaudoin, commissaire industriel.



Des gens recevants!

**SHERBROOKE**  
MARCHÉ DONAT CROTEAU  
378, rue Alexandre, 562-3897  
MARCHÉ 7IEME NORD  
393, 7ième Avenue Nord  
569-9341

**MARCHE DURHAM INC.**  
1594, rue Durham, 562-2671  
**SUPERMARCHÉ PARISEAU**  
355, rue Marquette, 562-4759  
**MARCHE VALLEE ENR.**  
1124, rue Prospect, 562-2609

**ROCK FOREST**  
MARCHÉ ROCK FOREST ENR.  
6641, rue Fontaine, 864-4622

**AYER'S CLIFF**  
MARCHÉ ALEXANDRE BATHIE  
1082, rue Principale  
838-4949

**EAST ANGUS**  
J. BERGERON INC.  
58, rue Hôtel de Ville  
832-2421

**ST-DENIS DE BROMPTON**  
MARCHÉ CENTRAL ENR.  
846-4500

**WOTTON**  
CENTRE COMMERCIAL WOTTON  
675, rue St-Jean  
828-2600

**MAGOG**  
EPICERIE LUSSIER INC.  
476, rue Hatley, 843-2992

**ST-ISIDORE D'AUCKLAND**  
AUBAINES CHEZ MARCEL  
658-3659

**SAWYERVILLE**  
MARCHÉ G. GAGNON  
33, Principale Nord  
889-2994

**NORTH HATLEY**  
J.L. LEBARON LTEE  
Rue Principale  
842-2487

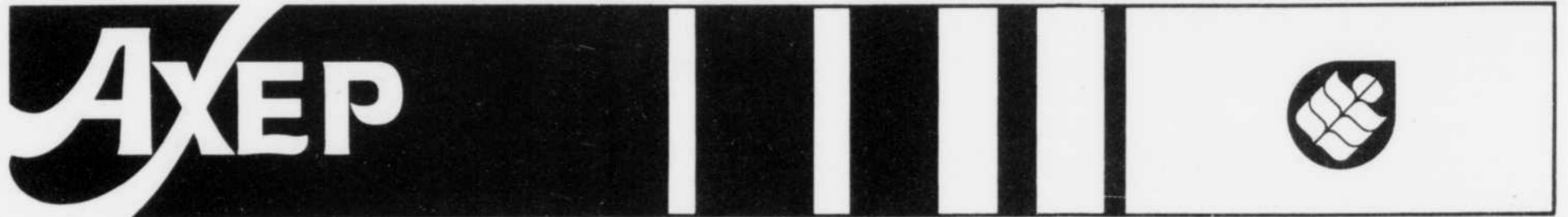
**WATERVILLE**  
MARCHÉ PETIT ENR.  
143, rue Compton  
837-2428

**ST-FRANCOIS XAVIER**  
MARCHÉ PREFONTAINE  
12, Principale Nord  
845-3687

**RICHMOND**  
MARCHÉ RICHMOND ST-PIERRE  
483, Principale Nord  
826-2282

**WEEDON**  
MARCHÉ MERCIER INC.  
468, St-Janvier  
877-2929

**SCOTSTOWN**  
GERARD DESILETS  
657-4955



Prix en vigueur du lundi 9 mars au samedi 14 mars 1987.  
Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

Des gens recevants!

<p><b>RÔTI DE PORC FRAIS</b> BOUT DU FILET ENV. 1.5 kg</p> <p>1 28\$ 2 82\$ lb kg</p>	<p><b>JUS DE TOMATES DE FANTAISIE HEINZ</b> BTE DE 1.36 litre</p> <p>0 89\$</p>	<p><b>BROCOLI</b> PRODUIT DES E.U. GROSSEUR 14 CHACUN</p> <p>0 83\$</p>	
<p><b>CÔTELETTES DE PORC FRAIS</b> BOUT DU CENTRE ET DES CÔTES</p> <p>1 98\$ 4 37\$ lb kg</p>	<p><b>BIFTECK ATTENDRI OU SANDWICH</b> PORTION DE LA CUISSE BOEUF CANADA CAT. A</p> <p>3 98\$ 8 77\$ lb kg</p>	<p><b>BACON TRANCHÉ ROYAL</b> EMB. DE 500 g</p> <p>2 38\$</p>	<p><b>NECTARINES</b> PRODUIT DU CHILI</p> <p>1 29\$ 2 84\$ lb kg</p>
<p><b>FÈVES GERMEES OU SOUPE WON TON</b> V.H. BTE DE 796 ml OU 397 ml</p> <p>0 99\$</p>	<p><b>MARGARINE FLEISCHMANN'S</b> EMB. DE 454 g OU EMB. DE 2 x 227 g</p> <p>1 39\$</p>	<p><b>HUILE DE MAÏS MAZOLA</b> BOUT. DE 1 litre</p> <p>2 39\$</p>	<p><b>RIZ "CONVERTED" UNCLE BEN'S</b> BTE DE 900 g</p> <p>2 09\$</p>

La régularité dans les approvisionnements en fruits et légumes est à la merci des conditions météorologiques. Soyez toutefois assurés, chers clients que les épiceries Axep ne ménagent aucun effort pour vous offrir variété et qualité à bon prix tout au long des saisons.

<p><b>RAGÔT CORDON BLEU</b> BTE DE 425 g</p> <p>1 59\$</p>	<p><b>PÂTES ALIMENTAIRES</b> CATELLI EMB. DE 500 g</p> <p>0 69\$</p>	<p><b>SOUPE:</b> CELERI, POULET &amp; RIZ. CRÈME DE POULET ATLNER BTE DE 294 ml</p> <p>2 / 0 89\$</p>	<p><b>POMMES DE TERRE RISSLÉES</b> SURGÉLÉES CARNATION EMB. DE 1 kg</p> <p>0 99\$</p>	<p><b>SIROP DE TABLE</b> PIED-MONT BOUT. DE 500 ml</p> <p>1 39\$</p>	<p><b>EAU DE SOURCE LABRADOR</b> CONT. DE 4 litres</p> <p>1 19\$</p>
<p><b>FROMAGE À TARTINER "CHEEZ WHIZ"</b> KRAFT BOCAL DE 500 g</p> <p>3 29\$</p>	<p><b>JUS DE CITRON RECONSTITUÉ</b> REALEMON BOUT. DE 675 ml</p> <p>1 59\$</p>	<p><b>SAUMON KETA</b> TEA ROSE BTE DE 213 g</p> <p>1 29\$</p>	<p><b>BÂTONNETS DE FROMAGE "P'TIT QUÉBEC"</b> KRAFT EMB. DE 400 g</p> <p>2 89\$</p>	<p><b>DÎNER MACARONI &amp; FROMAGE</b> KRAFT BTE DE 225 g</p> <p>3 / 1 69\$</p>	<p><b>BEURRE D'ARACHIDES SKIPPY</b> BOCAL DE 500 g</p> <p>1 89\$</p>
<p><b>SAUCES CORDON BLEU POUR SANDWICH</b> CHALD 540 ml OU B.B.Q. 398 ml</p> <p>0 79\$</p>	<p><b>FROMAGE PARMESAN RÂPÉ</b> KRAFT CONT. DE 125 g</p> <p>1 69\$</p>	<p><b>SAUCE À SPAGHETTI</b> RICHE &amp; ÉPAISSE HUNT'S BTE DE 796 ml</p> <p>1 69\$</p>	<p><b>FROMAGE BRICK OU MOZZARELLA</b> KRAFT EMB. DE 340 g</p> <p>2 59\$</p>	<p><b>SAUCE À PIZZA</b> GATTUSO BTE DE 213 ml</p> <p>0 59\$</p>	<p><b>CRÈME GLACÉE ASSORTIE</b> QUÉBON CONT. DE 2 litres</p> <p>2 99\$</p>
<p><b>LASAGNE</b> CATELLI EMB. DE 500 g</p> <p>1 49\$</p>	<p><b>FROMAGE TREMPETTE</b> KRAFT CONT. DE 227 g</p> <p>1 39\$</p>	<p><b>MÉLANGE POUR PÂTE À PIZZA</b> GATTUSO EMB. DE 165 g</p> <p>0 49\$</p>	<p><b>COKE NOUVELLE VAGUE, COKE DIÉTÉ, COKE CLASSIQUE, SPRITE OU SPRITE DIÉTÉ</b> BOUT. CONS. EMB. 6 x 750 ml</p> <p>3 99\$</p>	<p><b>PÂTE DE TOMATE</b> BRAVO BTE DE 188 ml</p> <p>3 / 1 00\$</p>	<p><b>SAUCES CORDON BLEU</b> CHALD 540 ml OU B.B.Q. 398 ml</p> <p>0 79\$</p>



Mon marché d'Alimentation



Rumeurs de mouvement de terrain à Asbestos

# Attention particulière au boulevard St-Luc

par Henri RICHARD

**ASBESTOS** — Bien qu'elle n'ait remarqué aucun mouvement de terrain sur son territoire ces dernières années, la Ville d'Asbestos portera néanmoins une attention toute particulière pendant les prochaines semaines au boulevard St-Luc, à la suite du communiqué de presse émis la semaine dernière par la compagnie J.M. Asbestos.

Les dirigeants de la mine Jeffrey écrivaient, vendredi, que la compagnie pourrait être contrainte de cesser temporairement ses opérations minières si les éboulements printaniers venaient perturber le dernier endroit accessible, pour l'extraction du minerai d'amianté.

À la suite de cette information, le directeur général de la ville d'Asbestos, M. Yvon Hamel, a déclaré que rien d'anormal n'a été noté dans ce secteur lors de la réa-

lisation des récents travaux publics, dont notamment la construction d'une usine de pompage à l'angle des boulevards Industriel et St-Luc.

De plus, aucun bris de conduite d'eau ne s'est produit près de la mine Jeffrey depuis plusieurs années.

### Pas de plainte

"La dernière plainte qu'on a re-

çue remonte à près de 2 ans. Des propriétaires situés près de la mine se plaignaient de l'émergence de fissures à la fondation de leur maison ainsi que des portes qui ne fermaient plus. La protection civile du Québec a effectué plusieurs tests, et aucun n'a prouvé que ces bris étaient reliés à des mouvements de terrain dans la mine Jeffrey", souligne M. Hamel.

Avec la fonte des neiges qui approche à grands pas, la ville d'Asbestos sera en mesure, au mois d'avril, de juger plus adéquatement la situation sur des terrains qu'elle possède près du périmètre de la mine d'amianté.

D'ici là, elle vivra au rythme des rumeurs qui circulent à l'effet que les glissements de terrain s'amplifient sans cesse à la mine Jeffrey.

### Expansion

D'autre part, l'attaché politique du ministre d'État aux mines, M. Gilles René, n'avait que très peu de commentaires à formuler devant l'urgence du plan d'expansion "C" de la compagnie J.M. Asbestos.

"Vous pouvez être sûrs que le ministre Raymond Savoie est au courant de la situation, et d'ici un mois il devrait y avoir des développements dans ce dossier" a-t-il confié.

Ce plan d'expansion annoncé au printemps de 1986 permettrait, entre autres, la reconstruction du réseau routier du secteur sud-ouest de la mine Jeffrey (boulevard St-Luc) qui, jusqu'à tout récemment, représentait la voie d'accès principale au creux de la mine.

# Opération colmatage des rues

**ASBESTOS (HR)** — Comme à tous les printemps, en faisant fi bien sûr du refroidissement de la température ces derniers jours, l'opération colmatage du réseau routier est lancée depuis lundi, à Asbestos.

Au cours des prochaines semaines, une équipe d'employés municipaux s'appliquera à étendre sur les nombreux nids de poule de l'asphalte recyclé dans un récupérateur chauffant conçu, il y a quelques années, par les cols bleus de la ville d'Asbestos.

"La situation semble pas si mal cette année, tout en tenant compte

que le pire est encore à venir" a analysé le directeur général de la ville d'Asbestos, M. Yvon Hamel.

Par ailleurs, M. Hamel proposera encore cette année aux membres du conseil municipal l'affectation d'une somme de 10 000 \$ pour la refecton des fissures dans la chaussée, avec un type d'asphalte caoutchouté.

Si cette opération n'avait pas donné les résultats escomptés lors de sa première année d'essai en 1985, le directeur général s'est dit toutefois satisfait du travail exécuté l'année dernière qui a prouvé, selon lui, l'efficacité de l'enduit bitumineux pour colmater les brèches.

Le printemps 1987 marquera la 3ème année de ce plan quinquennal, où l'on estime qu'on aura fait le tour des failles présentes dans l'ensemble des artères de la ville d'Asbestos.



(Photo La Tribune par Henri Richard) Les employés municipaux d'Asbestos ont commencé l'opération colmatage du réseau routier.

# Embauche d'un commissaire industriel adjoint à Lac-Mégantic

par Yves BELLEFLEUR

**LAC-MÉGANTIC** — La Corporation de développement industriel de la région de Mégantic et son directeur général, Gilles Pansera, pourront désormais compter sur les services d'un commissaire adjoint, affecté au développement du territoire rural de la municipalité régionale de comté (MRC) du Granit.

Le titulaire du nouveau poste devrait entrer en fonction dès la mi-mars. Le commissaire adjoint épaulera dans ses fonctions le commissaire industriel Gilles Pansera.

L'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ) versera à la Corporation, pour la prochaine année, une contribution financière de 30 000 \$, une somme puisée à même le fonds de développement régional.

C'est le ministre des Transports et responsable du Développement régional, Marc-Yvan Côté, qui a confirmé la nouvelle dans une missive adressée au commissaire Gilles Pansera.

En plus de cette subvention de l'OPDQ, la municipalité régionale de comté du Granit s'engage à verser la somme de 15 000 \$. Le total de ces fonds permettra de défrayer le salaire de l'adjoint ainsi que ses déplacements et frais divers.

Le poste de commissaire industriel adjoint, avec compétence dans le domaine manufacturier, est ouvert au grand public. Toute personne titulaire d'un baccalauréat en administration et d'une bonne expérience de travail, peut faire parvenir son curriculum vitae au commissariat industriel, rue Frontenac à Lac-Mégantic.

Le nouvel adjoint du commissaire aura à s'occuper des différents dossiers d'ordre économique dans l'ensemble de la MRC du Granit, à l'exception du secteur de Lac-Mégantic qui restera le fief de Gilles Pansera.

Concrètement, l'adjoint verra à favoriser le développement intégré des ressources en milieu rural dans les domaines primaire, secondaire et même tertiaire, ainsi qu'à fournir une ressource professionnelle afin d'accélérer la prise en main du développement des territoires ruraux par les gens du milieu.

# Développement de la Gorge de Coaticook: la Ville rencontre l'ACDE

par Christian CARON

**COATICOOK** — La Ville de Coaticook, par l'intermédiaire de ses représentants, le maire André Langevin et le directeur général, Roma Fluet, ont fait leur représentation devant les membres de l'Association de concertation et de développement de l'Estrie (ACDE), afin d'expliquer, en détails, les priorités retenues en vue du développement du parc de la Gorge.

Cette réunion qui constituait une rencontre préparatoire à la Biennale - opération de suivi du Sommet socio-économique - du 24 avril prochain a permis aux représentants de plusieurs municipalités de présenter leurs projets, dans le secteur du tourisme.

Durant une envolée oratoire d'une trentaine de minutes, le maire Langevin a énuméré les trois priorités du parc de la Gorge. Il a notamment parlé de la volonté de la ville de se porter acquéreur de certains terrains dans le secteur de la Gorge, de l'aménagement d'un sentier partant du Gosier et menant jusqu'au Pont Rouge, ainsi que de l'érection d'un immense pont suspendu d'une longueur de 400 pieds, au sommet de la Gorge.

### Langevin heureux

Le maire Langevin s'est dit heureux de l'attitude démontrée par l'ACDE ainsi que les députés et ministres. "Les gens présents semblaient réceptifs à notre projet, ça semblait les intéresser", a-t-il indiqué. Il se réjouit également du fait que l'ACDE ait laissé savoir qu'elle prévoit des engagements précis dans les secteurs du développement technologique et du tourisme.

Un projet de développement de la Gorge avait été présenté lors du Sommet économique de Compton en 1986 mais avait été refusé. Cette fois-ci le projet a été remanié et les promoteurs se croisent les doigts

en attendant le 24 avril, date à laquelle aura lieu la Biennale et lors de laquelle les décideurs feront connaître leurs intentions concernant les projets présentés, 46 en tout.

### Accès direct

Par ailleurs, le préfet de la MRC de Coaticook, Léo Roy, a présenté un dossier dans lequel il réitère sa volonté d'obtenir, pour la région, un accès direct à l'autoroute "55".

Rappelant que la région de Coaticook est l'une des seules régions n'ayant pas d'accès direct à un réseau routier, le préfet a souligné que le tracé actuel est très sinueux et qu'aucune zone de dépassement n'est existante dans ce secteur ce qui, inévitablement, devient insécuritaire pour les automobilistes. "De toute façon les municipalités de Brompton, Windsor, Richmond et Magog, par exemple, ont toutes un accès direct à une autoroute" de préciser M. Roy.

Le préfet de la MRC est convaincu que l'avènement d'une route contournant Ayer's Cliff ne viendrait nullement compromettre la situation économique de cette municipalité, comme le prétendent certains commerçants de l'endroit. De plus, M. Roy répète que ce projet, depuis longtemps souhaité par les divers intervenants économiques de la région, est considéré comme vital pour le développement économique de la MRC.

Un dossier portant sur ce même sujet avait été déposé lors du Sommet économique de Compton. A ce moment-là le gouvernement avait indiqué qu'une étude d'opportunité serait commandée pour connaître les besoins en ce sens. Or, l'étude a révélé, quelques mois plus tard, que l'insuffisance d'automobilistes circulant dans ce secteur ne pouvait justifier l'érection d'une autoroute.

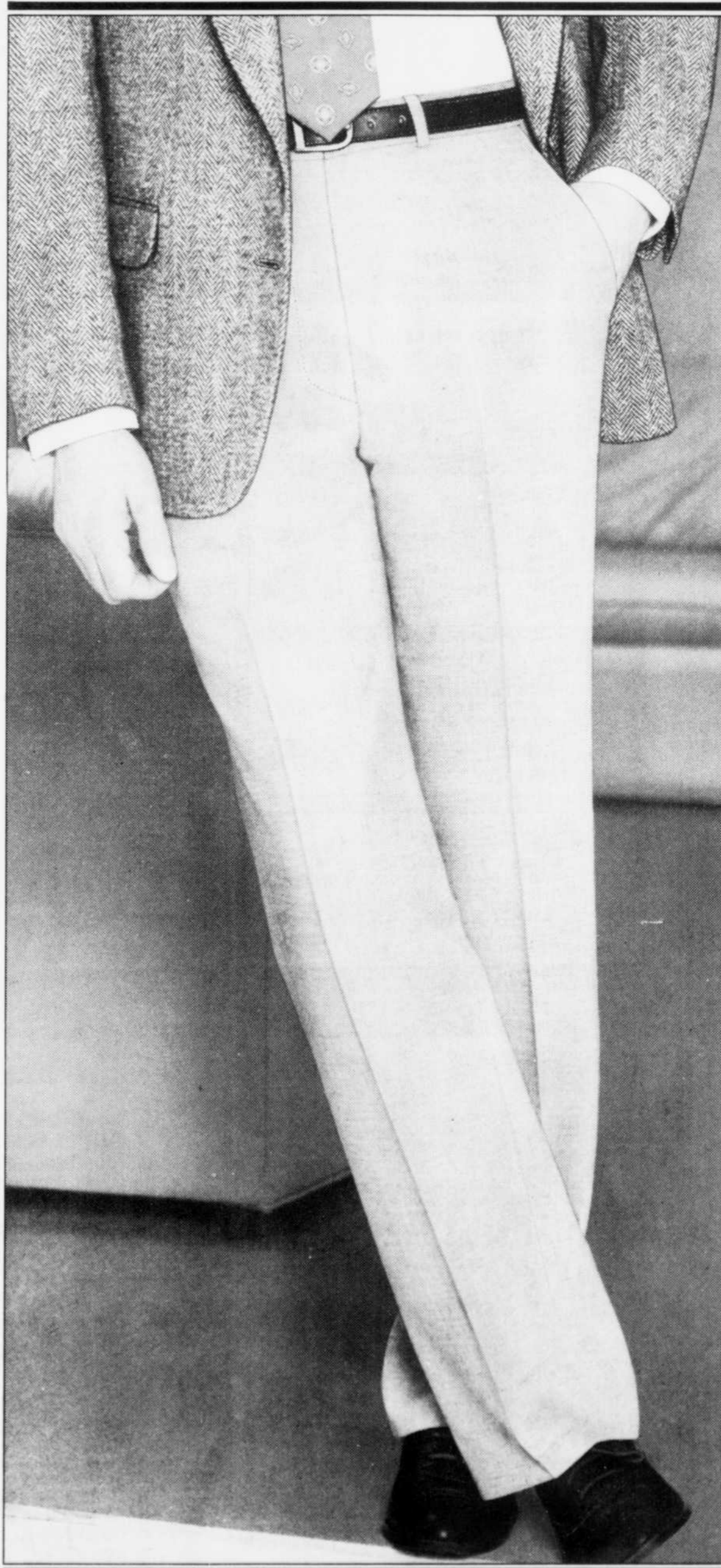
# Ascot devient zone libre d'armements nucléaires

**ASCOT (MM)** — Plus de deux mois après l'Année internationale de la paix décrétée par les Nations Unies, le conseil de ville d'Ascot vient d'adopter une résolution faisant de cette municipalité une zone libre d'armements nucléaires.

En conséquence, il sera dorénavant interdit de produire, de tester, d'entreposer ou de déployer des armes nucléaires et leurs composants dans les limites de la municipalité d'Ascot.

De plus, "la production et le transport de matériel fissible dans les limites de la municipalité" seront interdits.

Le nom de la municipalité d'Ascot vient donc s'ajouter à la liste de plus de 100 villes et villages au Canada, des Territoires du Nord-Ouest et de la province du Manitoba qui se sont déjà déclarés zones libres d'armements nucléaires.



**TIP TOP**

CETTE SEMAINE SEULEMENT

PANTALONS EN FLANELLE PURE LAINE

ÉCONOMISEZ 19,50\$

Nos pantalons en flanelle pure laine vierge ont été confectionnés exclusivement pour Tip Top et répondent à nos strictes normes de qualité. Ils sont maintenant offerts à un prix spécial, cette semaine seulement. Choisissez parmi des modèles à devant uni ou à plis, dans une variété de tons de la saison qui s'harmonisent à nos vestons sport.

MAINTENANT 29<sup>99</sup>

LA VENTE SE TERMINE SAMEDI

**TIP TOP**

Notre tradition est synonyme de qualité et de bons prix.

Restes de l'adolescente de 15 ans découverts 10 ans plus tard

# Ossements de Claudette Poirier identifiés

par **Gérald PRINCE**  
**DRUMMONDVILLE** — Il aura fallu plus de cinq mois de recherches intensives à la Sûreté du Québec pour déterminer que les ossements découverts le jeudi soir 9 octobre à St-Lucien sont bel et bien ceux de Claudette Poirier, disparue il y a près de 10 ans, plus précisément le 27 juillet 1977.

"Nous sommes certains à 99,9 pour cent, dit un porte-parole de la SQ, l'agent Réjean Tourigny, parce qu'il a été impossible de trouver, par l'étude des ossements, une preuve scientifique à 100 pour cent".

Mais la SQ se dit assurée que c'est bien le corps de l'adolescente de 15 ans qui avait créé tout un émoi à l'époque de sa disparition. La décision prise à la SQ de reconnaître l'identité de la jeune fille a été prise sur un grand nombre de circonstances, comme la grandeur de la personne, quelques pièces de vêtements, etc.

## Ossements

Rappelons que Claudette Poirier, qui demeurait rue Monfette à Drummondville-Nord, s'était volatilisée en plein jour lors d'une ran-



Claudette Poirier

donnée à bicyclette à la jonction du 3ième rang de Simpson et du Chemin Hemming à St-Cyrille.

Les ossements ont été découverts par hasard le 9 octobre 1986 par deux chasseurs revenant au camp à l'extrémité du domaine de la Réserve, à environ 5 milles en ligne droite du lieu de la disparition de l'adolescente.

## Secteur oublié

Pourquoi ne pas avoir fouillé dans ce secteur? M. Gérald Lapierre, aujourd'hui directeur des services techniques de Drummondville, était coordonnateur des recherches.

"Rien n'a été négligé pour trouver la disparue", rappelle-t-il: l'hé-

licoptère de la SQ, le maître-chien, environ 100 chercheurs bénévoles qui ont fouillé pendant plusieurs jours l'extrémité du troisième rang.

"Le secteur a été passé au peigne fin avec l'OMU (l'organisation des mesures d'urgence), la Sûreté du Québec et même les cueilleurs de bleuets, nombreux dans le secteur. Pour nous, dit M. Gérald Lapierre, on n'a jamais pensé aller aussi loin que la Réserve".

## Indices

Rappelons que, quelques jours après la disparition de l'adolescente, sa bicyclette avait été retrouvée abandonnée dans un fossé de l'ex-

trémité du 3ième rang, ce qui a laissé croire qu'elle pouvait être toujours dans le secteur.

Quant à l'agent de la SQ André Blanchette, chargé du dossier à cette époque, il a mentionné à la Tribune avoir reçu personnellement plus de 300 informations à la suite de cette disparition. Certaines provenaient par lettres d'aussi loin qu'Israël, d'autres que la jeune fille avait été vue à Ste-Adele, Vancouver et ailleurs".

M. Blanchette rappelle les recherches bénévoles de plusieurs chercheurs, dont certains, munis de radios-amateurs, de véhicules tout-terrain, ont ratissé le secteur des dizaines de fois sans succès.

Le corps de l'adolescente a été remis au coroner du district de

Drummond pour être rendu à sa famille hier. Quant à la cause du décès, la SQ ne peut pas la déterminer et craint qu'elle ne soit jamais précisée.

On soupçonne cependant à la police que la jeune fille ne soit pas morte naturellement, même si son corps, qui a été trouvé à une soixantaine de pieds d'un chalet, ne portait aucune trace de liens, ni de projectiles, ni aucun autre élément qui pourrait laisser croire que la jeune fille ait été assassinée.

Son corps reposait sur le dos, au pied d'une grosse souche, dans une dénivellation de terrain, près d'un petit chemin d'accès à un chalet. Cependant, la SQ mentionne que le dossier n'est toujours pas clos et que toute information supplémentaire sera étudiée avec soin.

## Récupération: blitz auprès du ministre Bouchard

par **Maurice CLOUTIER**  
**VICTORIAVILLE** — Le ministre de l'Emploi et de l'Immigration Benoit Bouchard sera soumis en fin de semaine à un véritable blitz, en faveur de la création d'un fonds de 50 millions \$ pour le développement des industries de la récupération et du recyclage des déchets ménagers.

En effet, le président de Récupération Bois-Francs, M. Normand Maurice, mijote présentement une vaste opération de sensibilisation du ministre, qui participera à un brunch de l'Association conservatrice du comté de Lotbinière dimanche à Victoriaville.

Le fonds de 50 millions de dollars sur cinq ans prévoit une contribution de 25 millions \$ du gouvernement fédéral, de 15 millions \$ du gouvernement provincial et de 10 millions \$ du secteur privé.

D'une part, M. Maurice remettra une lettre au ministre Bouchard dimanche. Cette lettre dressera un portrait de la rapide évolution de l'industrie de la récupération et du recyclage et du potentiel à développer dans ce secteur.

Insistant sur l'intérêt général pour la récupération, M. Maurice soulignera que le gouvernement fédéral a le devoir d'emboîter le pas.

Un obstacle de taille se dresse toutefois sur les routes des promoteurs du fonds: le ministre canadien de l'Environnement s'est retiré du champ de la récupération en 1984. Mais un haut fonctionnaire de l'Environnement a tout de même fait une analyse favorable à la création du fonds.

Au titulaire de l'Emploi et de l'Immigration, M. Maurice entend faire miroiter les nombreux emplois sans spécialisation qui seraient créés avec l'implantation de chaque centre régional de tri semblable à celui de Récupération Bois-Francs, à Arthabaska. Le fonds pourrait aider au financement d'une centaine de centres sur une période de cinq ans.

M. Maurice croit que la contribution fédérale au fonds pourrait venir d'un réaménagement des enveloppes affectées à la création d'emplois temporaires.

Au brunch, une vingtaine de représentants de municipalités régionales de comté (MRC), de villes (dont Asbestos), du Mouvement Desjardins, de la Fédération des commissions scolaires et d'industries doivent être présents et exprimer leur enthousiasme pour un pareil fonds.

Enfin, le ministre Bouchard doit participer en début d'après-midi à une visite des installations de Récupération Bois-Francs.

Conscient de l'influence de M. Bouchard auprès de ses collègues, M. Maurice espère convaincre le ministre de l'Emploi et de l'Immigration de la valeur du dossier.

## Requête en dommages pour une perquisition

**DRUMMONDVILLE (GP)** — Une citoyenne de St-Félix-de-Kingsey vient de déposer une requête en dommages et intérêts contre le procureur général du Québec à la suite d'une perquisition effectuée chez elle par la police.

Selon la demande, déposée en Cour provinciale du district de Drummond, la police s'est présentée dans la maison en l'absence des occupants en juillet 1986.

Des portes ont été défoncées, un plancher a été endommagé, et la laine minérale a été arrachée et la porte du panneau électrique a été enfoncée.

La demanderesse soutient que des objets ont été éparpillés ici et là. Pour elle, la police n'avait aucune raison de faire une perquisition en son absence et a utilisé une force non nécessaire pour réaliser ses recherches. Elle estime à 1,516 \$ les dommages qu'elle a subis et les réclame au procureur général du Québec comme représentant de la police.

EN VIGUEUR DU 11 AU 21 MARS, 1987

LA MAISON DE TISSUS

# Bouclair

3300, RUE PORTLAND, SHERBROOKE  
569-5989

NOUS ACCEPTONS TOUS LES COUPONS POUR PATRONS GRATUITS, AUX MEMES CONDITIONS QUE NOS PLUS IMPORTANTS CONCURRENTS. SUR PRÉSENTATION DE LEUR COUPON NOUS VOUS DONNERONS UN RABAIS ADDITIONNEL DE 10% SUR TOUT ACHAT DE TISSUS DE \$15. OU PLUS.

## C'EST FAIT SUR MESURE!

<p><b>COTON PERMAPRESS</b> TRES GRAND CHOIX DE COULEURS. 65% POLYESTER / 35% COTON. LAVABLE A LA MACHINE. 115 CM. <b>ORD. 3<sup>99</sup> M</b> <b>MAINTENANT 2<sup>32</sup>\$ M.</b></p>	<p><b>ÉPARGNEZ 33 1/3%</b></p>	<p><b>PATRONS</b> TOUS LES PATRONS BUTTERICK (SAUF SEE &amp; SEW) TOUS LES PATRONS SIMPLICITY (SAUF SUPER SAVER) <b>MAINTENANT 2<sup>67</sup>\$ CHACUN</b></p>
<p><b>MÉMOIRES</b> GRANDE SÉLECTION D'IMPRIMÉS, MÉLANGE POLYESTER ET COTON. ENTRETIEN FACILE. IDEAL POUR TENUE DE DÉTENTE OU SPORTIVE. VÊTEMENTS POUR ENFANTS. 115 CM. <b>ORD. 3<sup>99</sup> M</b> <b>MAINTENANT 2<sup>66</sup>\$ M.</b></p>	<p><b>ÉPARGNEZ 33 1/3%</b></p>	<p><b>TISSUS ASSORTIS</b> SUPERBE SÉLECTION DE TISSUS DE QUALITÉ A BAS PRIX. LARGEURS VARIÉES. <b>ORD. 3<sup>99</sup> M.</b> <b>MAINTENANT 2<sup>99</sup>\$ M.</b></p>
<p><b>TRICOTS DE COTON</b> UNIS, RAYÉS, MÉLANGE POLYESTER ET COTON FACILE D'ENTRETIEN. 150 CM. <b>ORD. 3<sup>99</sup> M.</b> <b>MAINTENANT, 2<sup>66</sup>\$ M.</b></p>	<p><b>ÉPARGNEZ 33 1/3%</b></p>	<p><b>TISSU BONTEMPS</b> LE TISSU TOUT ALLER PAR EXCELLENCE. AUX USAGES MULTIPLES SELON VOTRE CONVENANCE ET IMAGINATION. MÉLANGE POLYESTER ET COTON. 115 CM. <b>ORD. 4<sup>99</sup> M.</b> <b>MAINTENANT, 2<sup>66</sup>\$ M.</b></p>
<p><b>RÉFLECTIONS</b> IMPRIME A DESSINS GEOMETRIQUES, FLEURS, RAYURES, LAVABLE A LA MACHINE. IDEAL POUR TENUE SPORTIVE, VÊTEMENTS D'ENFANTS, COTON OU MÉLANGE POLYESTER / COTON. 115 CM. <b>ORD. 4<sup>99</sup> M.</b> <b>MAINTENANT, 3<sup>99</sup>\$ M.</b></p>	<p><b>ÉPARGNEZ 20%</b></p>	<p><b>JACQUARD</b> SOYEUX JACQUARD "LENA". IDEAL POUR BLOUSES ELEGANTES ET ROBES DRAPEES. TEINTES PASTEL, TON-SUR-TON, POLYESTER. <b>ORD. 11<sup>99</sup> M.</b> <b>MAINTENANT 9<sup>59</sup>\$ M.</b></p>
<p><b>COTON CANNELE</b> 100% COTON. IDEAL POUR CONFECTION DE PANTALONS ET VESTONS SPORT. TEINTES PASTEL UNIES. <b>ORD. 5<sup>99</sup> M.</b> <b>MAINTENANT, 2<sup>99</sup>\$ M.</b></p>	<p><b>ÉPARGNEZ 50%</b></p>	<p><b>TRICOT QUATÉ OLYMPIQUE.</b> TRICOT DE QUALITÉ SUPÉRIEURE, CONFORTABLE, POUR LA DÉTENTE ET LE SPORT. LAVABLE A LA MACHINE. CHOIX DE 15 TEINTES DIFFÉRENTES. 50% POLYESTER / 50% COTON. <b>ORD. 8<sup>99</sup> M.</b> <b>MAINTENANT 7<sup>19</sup>\$ M.</b></p>
<p><b>COLLEEN</b> UNI OU IMPRIME, RAYURES, POIS, MOTIFS ABSTRAITS, MÉLANGE POLYESTER / RAYONNE, COULEURS MODE, POUR ROBES ET BLOUSES. 115 CM. <b>ORD. 5<sup>99</sup> M.</b> <b>MAINTENANT, 4<sup>79</sup>\$ M.</b></p>	<p><b>ÉPARGNEZ 20%</b></p>	<p><b>COTON CARROUSEL</b> UNI OU IMPRIME, RAYE, A POIS, GRAND CHOIX DE TEINTES POUR FACILITER LES COORDONNES. 150 CM. <b>ORD. 6<sup>99</sup> M.</b> <b>ET 7<sup>99</sup> M.</b> <b>MAINTENANT 5<sup>59</sup>\$ M. ET 6<sup>39</sup>\$ M.</b></p>
<p><b>SHANTUNG PRINTEMPS</b> POUR COORDONNÉS A LA MODE, AUX TEINTES PRINTANIÈRES. VASTE CHOIX DE COULEURS. 150 CM. 80% POLYESTER / 20% RAYONNE. <b>ORD. 8<sup>99</sup> M.</b> <b>MAINTENANT 7<sup>19</sup>\$ M.</b></p>	<p><b>ÉPARGNEZ 20%</b></p>	<p style="text-align: center;"><b>GRATUIT</b></p> <p style="font-size: x-small;">AVEC PRÉSENTATION DE CE COUPON FERMETURE ÉCLAIR 7". GRAND CHOIX DE COULEURS. LIMITE D'UNE FERMETURE ÉCLAIR PAR CLIENT, TANT QU'IL Y EN AURA.</p>

NOTRE SÉLECTION DE BOUTONS DE MARQUE H.A. KIDD, LADY FASHION BASIC, LADY FASHION BOUTIQUE ET ELAN. **ÉPARGNEZ MAINTENANT 25%**

## ALLURE SUR MESURE A PRIX SUR MESURE

**DRAPERIES**

DE NOS ÉCHANTILLONS DE MARQUES "PARK AVENUE" ET "GAUVREAY BEAUDRY", CHOISISSEZ LE TISSU CONVENANT A VOTRE GOUT ET DÉCOR, PARI MI UNE GAMME DE STYLES DIFFÉRENTS.

**MAINTENANT 25% DE RABAIS.**

**TOUS NOS TISSUS**

POUR DRAPERIES EN MAGASIN, UN VASTE CHOIX DE STYLES ET DE COULEURS INCLUANT: TERGALS, DENTELLES, MACRAMES, BATISTES ET PLUSIEURS AUTRES.

**ÉPARGNEZ MAINTENANT 20%**

**VERTICAUX ET HORIZONTAUX**

STORES SUR MESURE DE MARQUES DE RENOMMÉE: LEVELOR, DRACO, BERGEMONT ET VERTISOL. CHOIX DE TEINTES ET STYLES POUR HABILLER ET DÉCORER CHAQUE FENÊTRE.

**JUSQU'À 55% DE RABAIS**

**BOUCLAIR FAIT POUR VOUS TOUS GENRES DE CONFECTIONS.**

**SERVICE D'ACHATS À DOMICILE**

NOTRE SERVICE A DOMICILE: CONSULTATION GRATUITE, SANS OBLIGATION DE VOTRE PART.

# Hôpital général: Lefebvre opposé aux services réduits

par Pierre SÉVIGNY

**THETFORD-MINES** — "Il n'est absolument pas question de réduire les services actuellement offerts à l'Hôpital général de la région de l'Amiante."

Voilà l'affirmation catégorique lancée par le député de Frontenac à l'Assemblée nationale, Roger Lefebvre, lorsqu'il a commenté la nomination prochaine d'une personne-ressource qui aura à évaluer la situation financière actuelle de l'établissement et à orienter les projets de développement.

Au contraire, le député libéral de la région de Thetford-Mines soutient que le ministère de la Santé et des Services sociaux travaille à l'amélioration des services offerts à la population régionale.

Et, selon lui, la nomination future d'une personne-ressource s'inscrit dans ce cadre. "Ce ne sera pas un tuteur, comme le laisse entendre certaines gens," de préciser M. Lefebvre. Ce dernier se réjouit de cette initiative du Conseil d'administration de l'hôpital car il croit également que la présence d'une personne neutre permettra de faire avancer plus rapidement le dossier quant aux solutions pour corriger la situation de l'actuel déséquilibre budgétaire.

M. Lefebvre tient à préciser que ces propos n'ont pas pour but de mettre en doute ou en cause la compétence des administrateurs et cadres du centre hospitalier régional. Ces derniers imputent les problèmes financiers de l'hôpital à une sous-budgétisation. Le déficit appréhendé pour l'exercice financier 1986-87 voisinerait les 800 000 \$.

## Personne neutre

Or, selon le député de Frontenac, il sera beaucoup plus facile de faire bouger le ministère si la personne-ressource en vient à la même conclusion du fait qu'elle sera considérée comme étant neutre et objective dans ce dossier. "Il faut connaître le pourquoi du déséquilibre avant de prendre toutes les mesures nécessaires pour éponger le déficit et corriger la situation. Et c'est pourquoi je suis convaincu que les observations d'une personne neutre ne fera qu'avantager le dossier de notre hôpital."

Incidentement, la nomination de cette personne-ressource s'effectuera vraisemblablement au cours des prochains jours. Les dirigeants de l'hôpital ont été consultés la semaine dernière et ont donné leur accord à la suggestion soumise par le ministère. Les modalités d'engagement n'ont pas encore été arrêtées, notamment quant à savoir qui défraiera les honoraires de cette personne-ressource.

## Député d'accord

D'autre part, le député Lefebvre s'est dit en parfait accord avec la campagne de sensibilisation amorcée par le Comité de survie de l'hôpital régional. "C'est une intervention positive, calme et ordonnée qui ne pourra que susciter des retombées positives pour la région."

M. Lefebvre dit apprécier l'appui manifesté par le Comité au niveau de ses nombreuses démarches entreprises depuis déjà plusieurs mois auprès des autorités gouvernementales pour corriger la situation de l'hôpital. Il précise que ce nouvel appui ne pourra que l'inciter à redoubler d'ardeur pour obtenir satisfaction.

## Frontenac: 21,339 \$ en subventions de loisirs

**THETFORD-MINES** — Le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche accorde des subventions totales de 21,339 \$ à sept municipalités du comté de Frontenac dans le cadre du programme d'aide au développement des équipements de loisir (PADEL), ce qui permettra la réalisation de dix projets.

A Thetford-Mines, le club de golf recevra 7,000 \$ pour la construction d'une salle de curling alors que la corporation municipale bénéficiera de 2,000 \$ pour l'exécution de travaux favorisant l'accessibilité du Stade des Caisses populaires et du Centre Mario-Gosselin aux personnes handicapées.

La ville de Black-Lake recevra 4,750 \$ pour la pose de baies vitrées à l'aréna, l'achat de deux tourniquets et la construction d'une glissade.

La ville de Disraeli pourra rénover la toiture de son aréna grâce à une aide de 3,000 \$.

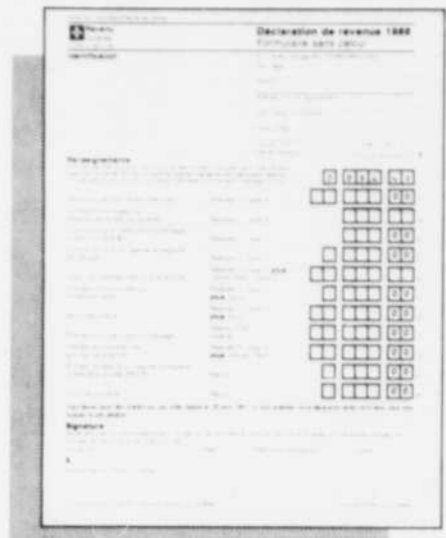
La municipalité d'Irlande installera un réservoir septique au chalet des loisirs en vertu d'un subside de 1,500 \$.

Un octroi de 1,491 \$ sera versé à la localité de Robertsonville pour la finition extérieure du chalet de services pour les loisirs.

La corporation de Ste-Sophie recevra 1,000 \$ pour la rénovation de son terrain de balle-molle.

Enfin, St-Adrien-d'Irlande bénéficiera d'un montant de 598 \$ pour la fabrication et la pose d'un arrêt-balle au terrain municipal.

# l'impôt sans casse-tête, quelle bonne idée!



**Si vous avez reçu le FORMULAIRE SANS CALCUL, c'est...**

**FACILE** Vous n'avez qu'à transcrire les montants apparaissant sur vos relevés ou reçus et signer.

**RAPIDE** En ONZE lignes tout au plus vous aurez rempli votre déclaration de revenus 1986.

**PRÉCIS** Revenu Québec fera tous les calculs à votre place et vous retournera un avis de cotisation détaillé.

le FORMULAIRE SANS CALCUL



Québec

## LE PROGRAMME SPÉCIAL CANADIEN DE 1 MILLIARD DE DOLLARS POUR LES GRAINS

# Jusqu'au 31 mars pour en profiter!

Le premier ministre, M. Brian Mulroney, annonçait récemment la création du Programme spécial canadien pour les grains.

Ce programme de 1 milliard de dollars permettra d'aider les agriculteurs canadiens victimes de la baisse des prix mondiaux des céréales et oléagineux, suite à la guerre des subventions entre la Communauté économique européenne et les États-Unis.

### Les détails du programme spécial

**1.** Les formulaires de demande d'aide ont déjà été postés aux agriculteurs qui ont touché récemment un paiement de stabilisation pour la production de maïs, de soja ou de blé d'hiver. Les agriculteurs doivent donc remplir ce formulaire et le retourner au plus tard le 31 mars 1987.

**2.** Tous les autres producteurs admissibles doivent se procurer leur formulaire de demande d'aide à l'un des endroits suivants:

- bureau du député fédéral
- meuneries
- bureaux de la Société de crédit agricole
- bureaux et établissements de recherche d'Agriculture Canada
- éleveurs à grains.

**3.** Les cultures admissibles sont: le blé, l'orge, l'avoine, le seigle, les grains mélangés, le maïs-grain, le soja, le canola, le lin et les grains de tournesol pour l'extraction d'huile. Les semences contrôlées ainsi que le maïs et l'orge à teneur élevée en humidité sont couverts. Les grains produits et consommés à la ferme (sauf ceux destinés à l'ensilage) sont aussi couverts.

Pour de plus amples renseignements, veuillez vous adresser à:

**L'Administrateur  
Programme spécial canadien  
pour les grains  
Agriculture Canada  
Ottawa (Ontario) K1A 1J3  
Tél.: (613) 957-7078**

**La date limite pour faire parvenir votre formulaire à destination est le 31 mars 1987.**

Le gouvernement du Canada s'engage à faire de l'agriculture un secteur dynamique et fort de notre économie. Le Programme spécial canadien pour les grains est un exemple de cet engagement.



# Le statut de l'artiste: pas de reconnaissance avant l'automne

par Lia LEVESQUE

**QUEBEC (PC) —** La reconnaissance du statut de l'artiste ne se concrétisera pas avant l'automne prochain, n'en déplaise à l'Union des artistes.

C'est ce qu'a admis hier la ministre des Affaires culturelles Lise Bacon, après les questions répétées des journalistes et du porte-parole de l'opposition péquiste André Boulerice.

Mme Bacon entend déposer son projet de loi ce printemps, puis procéder aux consultations nécessaires dans les semaines et mois qui vont suivre. Le débat sur le projet de loi ne s'enclenchera donc pas avant l'automne prochain.

L'Union des artistes, pour qui la situation est urgente, devra patienter encore plusieurs mois avant de voir le statut de ses membres reconnu par la législation québécoise. Selon le président de l'UDA Serge Turgeon, comédien et animateur de radio, un grand nombre d'artistes vivent près du seuil de la pauvreté. Au Québec, le marché est restreint et peu lucratif, ce qui pousse certains artistes à gagner leur vie autrement ou à décrocher un deuxième emploi pour vivre décemment.

## Pas engagée

Mme Bacon et le président de l'UDA Serge Turgeon ne semblent pas s'entendre sur les engagements qu'aurait précédemment pris la ministre face aux artistes.

Mme Bacon soutient n'avoir jamais donné de date précise quant aux modifications qu'elle entend apporter au statut de l'artiste.

## Manoir Richelieu: débat d'urgence refusé

**QUEBEC (PC) —** L'opposition péquiste n'a pu obtenir hier la tenue d'un débat d'urgence sur le conflit de travail au manoir Richelieu et son impact sur le climat social et sur l'industrie touristique de la région de Charlevoix.

Le leader de l'opposition, Guy Chevrette, a fait valoir l'urgence d'un tel débat en soulignant que la CSN est sur le point de mener une campagne publicitaire hors Québec contre les établissements hôteliers de Raymond Malenfant.

"On sait très bien qu'une campagne de publicité, même si c'est face à un employeur ou un propriétaire, aura des répercussions extrêmement négatives pour l'ensemble de l'industrie touristique québécoise", a plaidé M. Chevrette auprès du président de la Chambre, Pierre Lorrain.

Mais ce dernier a refusé d'autoriser un tel débat en déclarant que la question soulevée ne constitue pas une urgence criante étant donné que le conflit dure depuis déjà plusieurs mois.

Par ailleurs, la Confédération des syndicats nationaux (CSN) est la cible d'une véritable levée de boucliers des gens d'affaires qui veulent contester son projet de boycottage des établissements appartenant à M. Malenfant.

La Chambre de commerce du Québec et le Conseil du patronat soutiennent tous deux que le projet de la centrale syndicale nuira non seulement aux établissements visés, mais à toute l'industrie touristique québécoise ainsi qu'à l'ensemble des investissements étrangers.

De son côté, le Conseil du patronat fait paraître à compter d'aujourd'hui dans deux quotidiens à Montréal et à Québec, une publicité s'opposant au projet syndical et invitant la population à signer une pétition qui sera publiée le 20 mars.

Le gouvernement libéral a tenu récemment une commission parlementaire sur la question. Les artistes sont venus y répéter ce qu'ils claquent depuis des années: leur situation est intenable; leur statut juridique doit être officialisé.

Même si la commission parlementaire n'a pas encore donné de résultats concrets, "c'est déjà plus que ce que vous aviez fait pour les artistes en neuf ans de pouvoir", s'est défendue Mme Bacon, qui répliquait aux questions du député péquiste de Saint-Jacques.

Mme Bacon a ironiquement salué "l'intérêt subit" de l'opposition péquiste pour l'Union des artistes.

Par ailleurs, la ministre a précisé que sa législation satisfiera quatre conditions:

- déterminer un statut juridique clair et reconnu;
- respecter les compétences constitutionnelles du Québec;
- répondre à des critères d'équité et de justice pour tous les intervenants;
- s'insérer dans l'ensemble de la législation existante.

**NOTRE CHEF**  
Jean-Louis Laroche  
vous propose

LA VRAIE BRASSERIE FLEURIMONT 566-4844 L'UNIQUE

LA MIENNE  
**FONDUE CHINOISE A VOLONTE**  
du dimanche **5<sup>95</sup>**  
au mercredi

Le dimanche seulement,  
**ASSIETTE CHINOISE** **6<sup>95</sup>**  
incluant soupe au poulet et nouilles, 2 egg rolls, riz frit aux légumes, 3 côtes levées.

Réservations: 566-4844

**NOMINATION**



La direction d'Automobiles Magog Orford Inc., est heureuse d'annoncer à la population la nomination de M. René Lavallée au poste de représentant des ventes.

M. Lavallée invite ses clients et amis à venir le rencontrer pendant la promotion "Le plus tôt vous achetez, plus vous économisez".

**NISSAN Automobiles Magog Orford Inc.**  
427, boulevard Bourque, Omerville, 843-8145

IGR Boniprix IGR

marque de certification d'IGA Canada Itée

**JAMBON DANS LA FESSE**  
Prêt-à-manger  
Portion de la croupe  
Environ 3 kg  
MARQUES POPULAIRES

**2,18** \$/kg  
**99¢** /lb

Du 9 au 14 mars 1987

**DES RUBAINES BIEN SERVIES**

**MANGER MIEUX C'EST MEILLEUR!**

MOIS DE LA NUTRITION 1987

**QUARTS DE JAMBON**  
Prêt-à-manger  
Portion de la cuisse

**2,40** \$/kg  
**1,09** \$/lb

**JUS DE TOMATES**  
Canada de fantasia  
HEINZ

**79¢**

Boite 1,36 L

**PÂTES ALIMENTAIRES**  
(5 variétés 750 g),  
Macaroni coupé,  
spaghetti,  
spaghettini,  
macaroni court  
CATELLI

**99¢**

Boite 900 g

**JUS DE FRUITS OASIS**  
Format 1 L

**99¢**

**DÉTERGENT ARCTIC POWER**  
Boite 6 L

**3,79**

**Fruits et Légumes**

**BANANES**  
Produit de l'Amérique du Sud

**73¢** /kg  
**33¢** /lb

**RAISINS VERTS ITALIA**  
Produit de Colombie

**4,39** \$/kg  
**1,99** \$/lb

Il y a un supermarché IGA près de chez vous!

<b>THETFORD MINES</b> Cooprix IGA Thetford 520, boul. Smith S.	<b>EAST ANGUS</b> Supermarché Blouin
<b>SHERBROOKE</b> Marché Dunant 1541, rue Dunant	<b>SUTTON</b> rue Principale Nord
<b>COOKSHIRE</b> Alimentation Cookshire Inc. 115, Principale O.	<b>COATICOOK</b> Aubaine Plus Coaticook 265, rue Child
<b>WINDSOR</b> Supermarché Grégoire 14, rue Principale	<b>PLESSISVILLE</b> Co-op Plessisville 1971, rue Blodeau
<b>ROCK ISLAND</b> 16, rue Principale	<b>ST-ELIE D'ORFORD</b> Marché Clément 1065, route 220
	<b>FLEURIMONT</b> Aubaines Plus Fleurimont 2240, rue King est

**IGA Boniprix IGA**

Un cahier publicitaire sera distribué à votre domicile.  
Consultez ses pages débordantes de nombreuses autres aubaines.  
(Si vous ne recevez pas ce cahier publicitaire, demandez-en un à votre marchand IGA)

Prix en vigueur du lundi 9 mars au samedi 14 mars 1987. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Pas de vente aux marchands.  
Le texte prévaut sur la photo lorsque celle-ci ne correspond pas à la description du produit annoncé.

**IGA Boniprix IGA**

On a l'air de vous satisfaire

**LE PLUS TÔT VOUS ACHETEZ, PLUS VOUS ÉCONOMISEZ**

DU 4 AU 22 MARS

**\$1000**



**À L'ACHAT D'UNE SENTRA, PICK-UP OU STANZA NISSAN 1987.**

<b>REMBOURSEMENT</b>	<b>COMPTE À REBOURS</b>
1 000 \$	DU 4 MARS AU 22 MARS
800 \$	DU 23 MARS AU 2 AVRIL

Négociez l'achat d'une Sentra 1987 ou d'un pick-up Nissan 1987 en stock. Vous recevrez alors jusqu'à 1 000 \$ sous forme de remboursement. Le montant de votre remboursement dépend de la date à laquelle vous prenez livraison du véhicule. Vous pouvez utiliser l'argent comme dépôt ou le dépenser à votre guise. C'est ça Le Compte à Rebours! Faites vite: vous économiserez davantage.

**NISSAN Automobiles Magog Orford Inc.**  
427, boulevard Bourque, Omerville, 843-8145